



BUREAU DES
NATIONS UNIES POUR
LA COORDINATION
DES ACTIVITÉS
DE DÉVELOPPEMENT



Rapport 2022
de la Présidente
du Groupe des
Nations Unies pour
le développement
durable sur
le Bureau de
la coordination
des activités de
développement

Avril 2022



Conseil économique et social

Distr. générale
20 avril 2022
Français
Original : anglais

Session de 2022

23 juillet 2021-22 juillet 2022

Point 7 a) de l'ordre du jour

Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement : suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil

Bureau de la coordination des activités de développement

Rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable

Résumé

Il y a quatre ans, les États Membres ont approuvé d'un commun accord une vaste réforme visant à unifier le système des Nations Unies pour le développement autour d'un engagement collectif : faire avancer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Malgré un contexte mondial compliqué, l'investissement se montre clairement rentable dans le domaine de la coordination. Les pays de programme, les pays contributeurs et les membres du système des Nations Unies pour le développement mesurent pleinement l'utilité des réformes et reconnaissent le rôle central joué par le système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, fer de lance d'une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies. L'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents mené par l'Assemblée générale en 2021 atteste également les retombées positives de la réforme.

En 2021, sous une direction plus forte et impartiale à tous les niveaux, le système des Nations Unies pour le développement a continué de faire face à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) : 92 % des gouvernements hôtes ont déclaré qu'en 2021, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient permis au système des Nations Unies de mener une action de riposte cohérente face aux conséquences sanitaires, humanitaires et socioéconomiques de la pandémie. Une évaluation d'ensemble portant sur les mesures prises par le système des Nations Unies pour le développement en réponse à la crise sanitaire a montré qu'il existait une corrélation manifeste entre la réforme de ce système et la cohérence des programmes. En tout, 89 % des gouvernements hôtes ont estimé que les coordonnatrices et



coordonnateurs résidents avaient piloté efficacement l'appui stratégique apporté par les équipes de pays des Nations Unies aux plans et priorités nationaux en 2021, contre 79 % en 2019, année de lancement de la réforme. Pour la première fois, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a également interrogé les pays contributeurs : 81 % d'entre eux ont indiqué que les entités des Nations Unies collaboraient davantage entre elles depuis la mise en œuvre de la réforme. De même, la première enquête auprès des équipes de pays des Nations Unies, réalisée en 2021, a recueilli des avis globalement positifs sur l'efficacité de l'appui apporté par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, notamment en matière de planification stratégique (90 % d'avis positifs), d'activités de communication et de plaidoyer (87 %), de présentation des données et des résultats (84 %), de partenariats et de mobilisation des ressources (71 %) et d'analyse axée sur la transformation économique (66 %).

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des réalisations obtenues et des difficultés rencontrées par le Bureau de la coordination des activités de développement et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, et vient compléter le rapport de 2022 du Secrétaire général sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Pour la deuxième année consécutive, le rapport donne suite à la demande formulée par les États Membres dans la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale, à savoir que le système des Nations Unies rende compte du concours qu'il apporte à la réalisation des objectifs de développement durable ; il comporte également des informations actualisées sur l'action menée collectivement dans le domaine socioéconomique pour faire face aux effets de la pandémie de COVID-19. En application de la résolution [76/4](#) de l'Assemblée et à la suite de consultations avec les États Membres, le rapport présente le tout premier cadre de résultats pluriannuel pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui aidera à assurer le suivi des apports de ce système tout en le rendant plus transparent et responsable.

I. Introduction

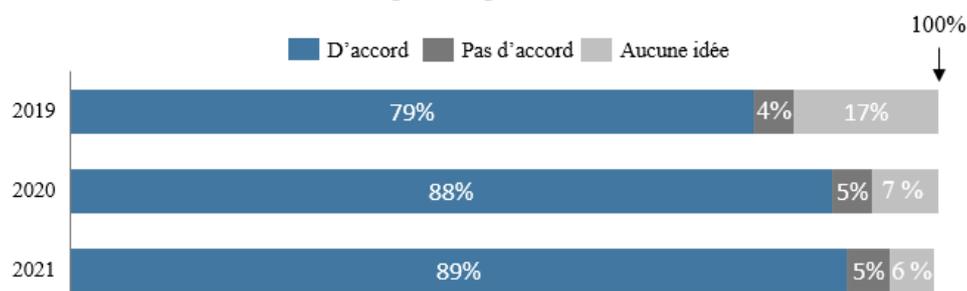
1. En 2018, les États Membres se sont lancés dans la plus ambitieuse réforme du système des Nations Unies pour le développement jamais imaginée. Sous la conduite du Secrétaire général, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents se sont vu confier la responsabilité d'encadrer les travaux effectués par les équipes de pays des Nations Unies pour aider les pays à atteindre les objectifs de développement durable, épaulés au Secrétariat dans cette tâche par un Bureau de la coordination des activités de développement renforcé. L'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents réalisé en septembre 2021 (voir la résolution 76/4 de l'Assemblée générale) a montré de façon parfaitement claire que les États Membres étaient satisfaits des résultats obtenus grâce à la réforme (voir la figure I). Une écrasante majorité des avis recueillis lors des enquêtes menées en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme, des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, des entités des Nations Unies et, pour la première fois, des équipes de pays et des pays contributeurs abonde également dans ce sens.

2. Aujourd'hui, quatre ans après le lancement de la réforme, le système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, désormais opérationnel, doté d'effectifs complets et porté par une nouvelle génération dynamique et diverse de coordonnatrices et coordonnateurs résidents, a fait ses preuves : il a permis au système des Nations Unies d'apporter un appui rapide, cohérent et efficace, dans un contexte où les pays en développement continuent de faire face aux conséquences de la pandémie sur fond d'instabilité mondiale accrue.

Figure I

Rôle de direction assumé par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'égard des équipes de pays des Nations Unies

Réponse des gouvernements des pays de programme à l'affirmation suivante :
La coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident dirige efficacement la fourniture par l'équipe de pays des Nations Unies d'un appui stratégique aux plans et priorités nationaux



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

3. Comme suite à l'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et dans le prolongement de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a redoublé d'efforts pour renforcer l'autorité des coordonnatrices et coordonnateurs, améliorer les outils et plateformes ayant trait aux approches intégrées, et présenter les résultats obtenus avec davantage de clarté. En mars 2022, la moitié des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en poste étaient des nouveaux venus, vecteurs de nouvelles mentalités et de nouvelles

méthodes de travail et empreints d'un esprit de réforme. L'examen et l'établissement de la version définitive du cadre de gestion et de responsabilité ont permis d'implanter encore plus solidement le modèle de double ordre hiérarchique, essentiel au bon fonctionnement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

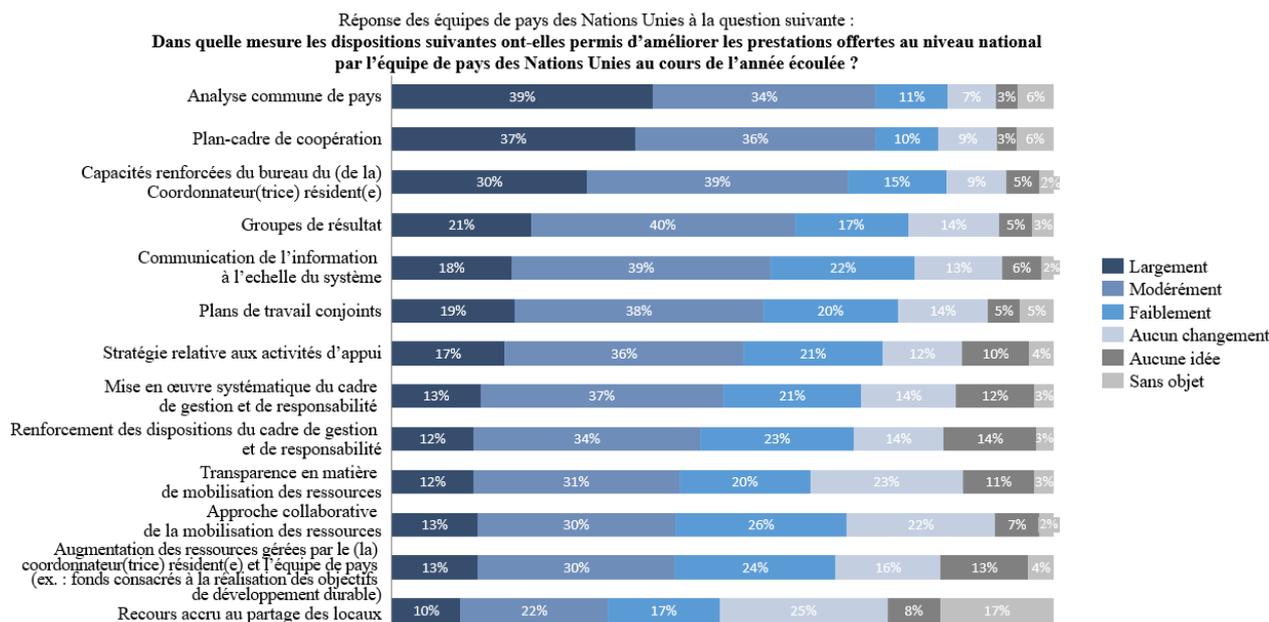
4. Tout au long de la pandémie de COVID-19, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a continué de faire office de première ligne de défense, orientant les efforts collectifs du système des Nations Unies pour le développement et catalysant la mise en place d'une riposte d'ensemble qui a permis de protéger les populations et les pays, de leur venir en aide et de leur fournir des services, avec le concours de petites équipes. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont facilité l'action menée par les entités des Nations Unies en faveur de la distribution équitable des vaccins et de l'accès à la vaccination, tout en luttant contre la désinformation relative à ces sujets. Grâce à l'appui apporté par le Bureau de la coordination des activités de développement aux mesures concernant la santé et la sécurité au travail, les organismes et partenaires des Nations Unies ont pu demeurer sur place et continuer de mener à bien leurs activités. Le renforcement de la coordination a également joué un rôle crucial dans le déploiement rapide de mesures de riposte face à la crise sanitaire, avec la réalisation des objectifs de développement durable comme fil directeur inamovible. En Afghanistan, au Burkina Faso, en Haïti, au Mali et en République démocratique du Congo, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a réussi à mieux tirer parti de l'ensemble des compétences spécialisées dont disposent le système des Nations Unies pour le développement et les autres partenaires du développement durable, notamment les institutions financières internationales. Le Bureau multipays du Coordonnateur résident basé à la Barbade et la nouvelle responsable de la coordination au niveau national ont soutenu l'action menée par l'équipe de pays pour assurer le relèvement avant que la saison des ouragans ne débute, tout en aidant à prévenir la propagation de la COVID-19 dans le sillage de l'éruption volcanique qui s'était produite à Saint-Vincent-et-les Grenadines en 2021.

5. L'action du système des Nations Unies pour le développement est devenue mieux intégrée, gagnant en efficacité. Les analyses communes de pays nouvelle génération et la nouvelle version des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable poussent les équipes de pays des Nations Unies à mettre davantage en commun leurs plans et programmes, sous la houlette des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ce qui les incite à dépasser les approches sectorielles et à mieux tirer profit des compétences disponibles dans l'ensemble du système, afin d'aider les pays à surmonter les difficultés complexes et interdépendantes qui accompagnent la réalisation des objectifs de développement durable. En janvier 2022, 52 %¹ des équipes de pays avaient remplacé les anciens plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement par de nouveaux plans-cadres de coopération, qui permettent davantage de mettre en place des programmes cohérents, collectifs et adaptés aux contextes nationaux et aux priorités des pays. À compter de 2022, tous les plans d'intervention socioéconomique face à la COVID-19 doivent désormais être intégrés aux plans-cadres de coopération ou aux plans-cadres pour l'aide au développement, au moyen de mécanismes permettant d'établir des plans de travail conjoints et modulables, l'objectif étant que les solutions apportées par les programmes puissent être adaptées facilement aux contextes mouvants du développement. En tout, 96 % des gouvernements des pays de programme estiment que les plans-cadres de coopération aident le système des Nations Unies à proposer des mesures qui s'articulent davantage avec les priorités nationales et la réalisation

¹ Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

des objectifs de développement durable, soit une augmentation de 7 points de pourcentage depuis 2019². Une nouvelle enquête³ a montré que les équipes de pays avaient l'impression de bénéficier d'un meilleur appui et de programmes plus cohérents, grâce à toute une gamme d'outils mis à leur disposition (voir la figure II).

Figure II
Outils et mesures qui ont permis d'améliorer les prestations proposées par le système des Nations Unies pour le développement



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

6. À tous les niveaux, y compris celui du Bureau de la coordination des activités de développement et de ses cinq équipes régionales, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a également encouragé les pays à revoir à la hausse leurs ambitions et les engagements qu'ils avaient pris en 2021 à l'occasion de sommets mondiaux sur les priorités stratégiques relatives aux objectifs de développement durable. Les analyses réalisées par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les compétences d'organisation et de sensibilisation des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et l'appui apporté par le Bureau à la collaboration régionale et interrégionale avant et après la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont contribué à la création de partenariats et de solutions en faveur de la lutte contre les changements climatiques et des transitions énergétiques. Dans 148 pays, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont secondé les personnes qui ont organisé des dialogues nationaux en préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, lesquels ont réuni tout un éventail de parties prenantes (petits exploitants et exploitantes agricoles, femmes, jeunes, peuples autochtones, mais aussi membres du monde universitaire ou du secteur privé) ainsi que l'ensemble des entités des Nations

² Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

³ Enquête réalisée en 2021 auprès des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

Unies concernées, dans l'optique de contribuer à définir 110 stratégies nationales visant à mettre en place des systèmes alimentaires durables.

7. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a généralisé son engagement à appliquer pleinement les principes de transparence et de responsabilité tout en réalisant des gains d'efficacité. En 2021, la quasi-totalité (99 %) des équipes de pays des Nations Unies ont présenté aux gouvernements des pays dans lesquels elles opéraient des rapports sur les résultats obtenus. Il existe 132 sites Web d'équipes de pays, offrant des contenus dans plus de 22 langues. Comme suite à la demande formulée par les États Membres lors de l'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, un cadre de résultats pluriannuel a été élaboré pour la première fois, en consultation avec les États Membres (voir annexe II). Pour la deuxième année consécutive et comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution [72/279](#), il est également rendu compte dans le présent rapport du concours apporté dans l'année par l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement à la réalisation des objectifs de développement durable, rapport qui contient également des informations actualisées sur les résultats obtenus dans le cadre de la riposte du système des Nations Unies face à la COVID-19⁴.

8. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a continué d'œuvrer à l'application de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment en appuyant le renouvellement des structures régionales et le renforcement des bureaux multipays et en promouvant le programme d'efficacité. Ainsi, en 2021, toutes les stratégies relatives aux activités d'appui ont été mises en route avant l'échéance du 31 décembre fixée par le Secrétaire général.

9. En tant que Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, je reste déterminée à faire en sorte que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents continue d'attirer et de retenir à son service les personnes les plus talentueuses, de montrer efficacement la voie à une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies et d'aider pleinement l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement à concrétiser l'ambition incarnée par le Programme 2030. Notre réussite sera conditionnée par un facteur crucial : il faut que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents soit intégralement financé, ce à quoi ce sont engagés les États Membres dans la résolution [76/4](#) de l'Assemblée générale sur l'examen dudit système. Je compte sur les États Membres pour montrer la voie à cet égard.

⁴ Voir « Measuring the UN contribution towards the SDGs: Overview of key results on the UN contribution to advance the SDGs, including through the socioeconomic response to COVID-19 », consultable à l'adresse suivante : <https://www.un.org/ecosoc/sites/www.un.org.ecosoc/files/files/en/qcpr/2022/2022-UNSDG-Chair-Report-Annex3-System-Wide-results-Advanced-unedited-version.pdf>.

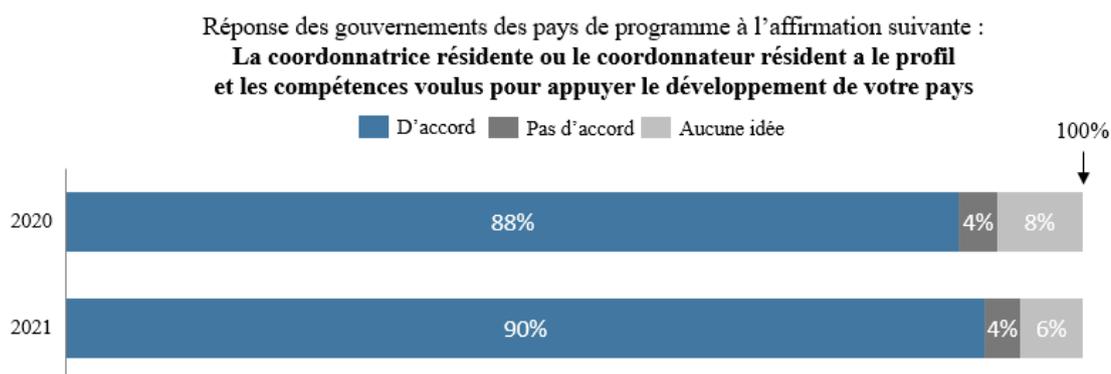
II. Un encadrement garantissant des résultats en matière de développement durable : mobiliser les capacités du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et de la lutte contre la pandémie de COVID-19

A. Améliorer la contribution des équipes de pays des Nations Unies à la réalisation des objectifs de développement durable grâce à l'encadrement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Coordonnatrices et coordonnateurs résidents

10. L'une des principales demandes formulées dans le cadre de l'examen qu'a fait l'Assemblée générale du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a porté sur la nécessité de veiller à ce que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents soient dotés des compétences et des connaissances requises afin d'être à même d'exercer efficacement le rôle de direction stratégique, impartiale et autonome qui leur est conféré. En 2021, le Bureau de la coordination des activités de développement a augmenté ses investissements destinés à permettre de recruter, de gérer, de former et de retenir à son service les personnes les plus talentueuses, afin de faire venir à lui des recrues fortes d'une certaine expérience, acquise ou non au sein du système des Nations Unies, et capables de bien saisir les enjeux liés à la gestion de problèmes complexes et interdépendants dans divers contextes. Parmi les gouvernements de pays de programme interrogés en 2021, 90 % ont trouvé que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents avaient le profil et les compétences voulus pour les aider à répondre aux besoins de leur pays en matière de développement, contre 88 % en 2020 (voir la figure III).

Figure III
Profils et compétences des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

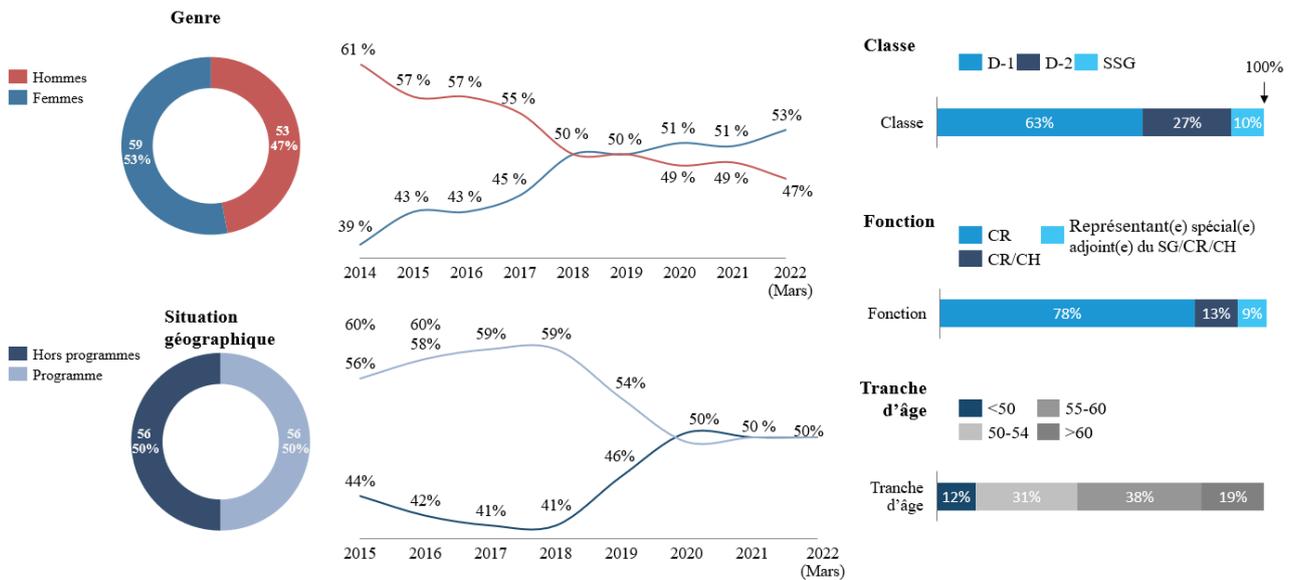


Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

11. En 2021, 36 postes de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont été pourvus, dont le tout premier poste de Coordonnateur résident du nouveau bureau multipays pour le Pacifique Nord, ainsi que 3 postes de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (coordonnateur(trice) résident(e) et coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) dans des missions intégrées. Des progrès ont continué d'être faits en matière de représentation équilibrée des genres et

l'équilibre géographique est resté stable : en mars 2022, il y avait 53 % de coordonnatrices résidentes (contre 50 % en 2019) et 50 % de l'ensemble des coordonnatrices et coordonnateurs résidents étaient originaires de pays de programme (contre 46 % en 2019), représentant 57 nationalités différentes (comme en 2019) (voir la figure IV)⁵.

Figure IV

État du recrutement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

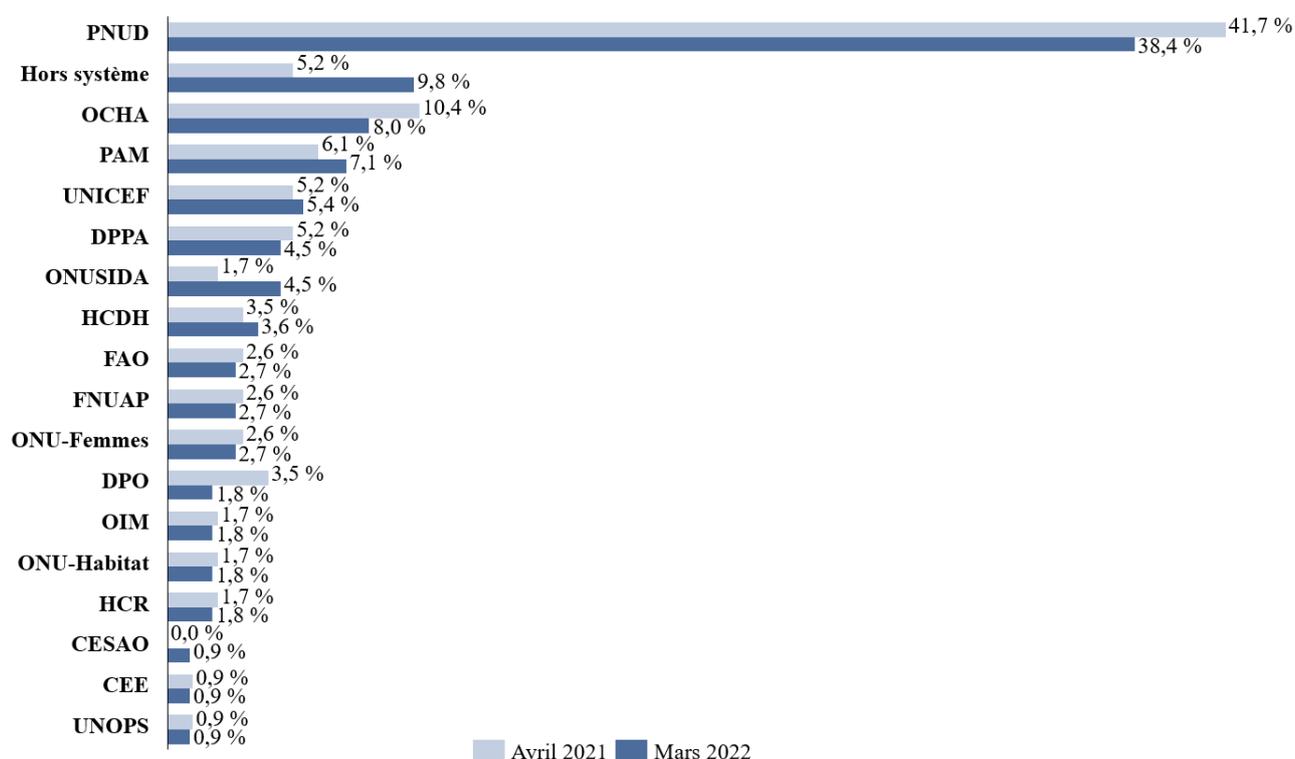
Source : Bureau de la coordination des activités de développement (mars 2022).

Abréviations : CH = Coordonnateur(trice) des opérations humanitaires ; CR = Coordonnateur(trice) résident(e) ; SG = Secrétaire général ; SSG = Sous-Secrétaire général(e).

12. Des progrès ont encore été accomplis pour augmenter la diversité des profils et de la provenance institutionnelle des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, et le nombre de candidatures de personnes extérieures au système des Nations Unies s'est accru (voir la figure V). Actuellement, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en poste sont issus de 18 entités différentes des Nations Unies (contre 16 en 2019) et 9 ont été recrutés sur candidature externe (contre 2 en 2019).

⁵ Pour accéder à des données en temps réel, consulter le site suivant : https://data.uninfo.org/Home/_LBRCStatistics.

Figure V
Coordonnatrices et coordonnateurs résidents : provenance par entité des Nations Unies



Source : Bureau de la coordination des activités de développement (avril 2022).

Abréviations : AVIS AU GFTT : Merci de bien vouloir trier la liste des abréviations par ordre alphabétique

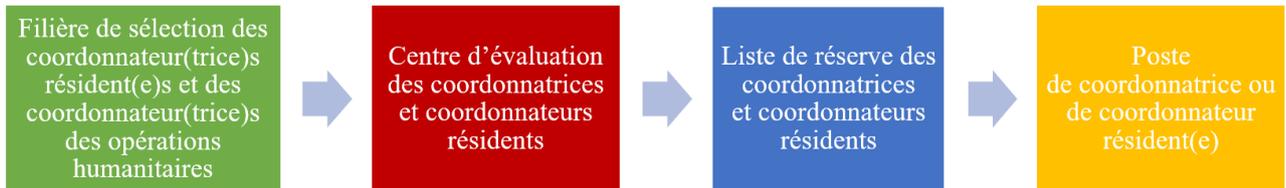
CEE = Commission économique pour l'Europe ; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; DPO = Département des opérations de paix du Secrétariat ; DPPA = Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du Secrétariat ; FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FNUAP = Fonds des Nations Unies pour la population ; HCDH = Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; HCR = Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; OCHA = Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat ; OIM = Organisation internationale pour les migrations ; ONUSIDA = Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; ONU-Femmes = Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; PAM = Programme alimentaire mondial ; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement ; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; UNOPS = Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.

13. Ensemble, le Bureau de la coordination des activités de développement et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont lancé une nouvelle filière de sélection des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des coordonnatrices et coordonnateurs des opérations humanitaires, dont l'objectif est de permettre de repérer et de former un large éventail de candidates et de candidats hautement qualifiés et aux profils variés. À l'issue du premier appel à manifestations d'intérêt, 98 candidates et candidats ont été sélectionnés, représentant 50 nationalités et 28 entités des Nations Unies différentes et dont 34 % étaient extérieurs au système des Nations Unies ; on comptait parmi eux 53 % de femmes. Les personnes sélectionnées dans le cadre de la filière bénéficient d'un appui visant à les aider à acquérir les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires pour diriger au mieux les équipes de pays des Nations Unies. Seules celles qui montrent qu'elles sont prêtes à assumer ces responsabilités sont ensuite présentées au Centre d'évaluation des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, ce qui est une condition

préalable à leur ajout à la liste de réserve qui leur permettra ensuite de se porter candidates à un poste de coordonnateur(trice) résident(e) (voir la figure VI).

Figure VI

Processus de sélection des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



14. L'apprentissage continu et le renforcement des compétences de direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents demeurent des priorités. En 2021, le Bureau de la coordination des activités de développement a offert aux 29 coordonnatrices et coordonnateurs recrutés cette année-là la possibilité de participer régulièrement à des programmes de mentorat et de coaching et à des discussions entre pairs, et proposé à l'ensemble des coordonnatrices et coordonnateurs résidents un appui en matière d'élaboration des politiques et de formation, notamment dans les domaines suivants : riposte à la pandémie de COVID-19, changements climatiques, biodiversité, pollution, transformation économique, financements en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable, et collaboration et partenariats interorganismes, y compris avec les institutions financières internationales.

15. La gestion de la performance a également été encore améliorée et un nouveau système, entièrement conforme au modèle de double ordre hiérarchique qui forme la clé de voûte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, doit être lancé en 2022. Le processus d'évaluation et de notation des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par le Secrétaire général est informé par les appréciations reçues de différentes sources, notamment les membres des équipes de pays, les directrices et directeurs régionaux du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et les partenaires du Groupe. En retour, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents évaluent la contribution apportée par les membres des équipes de pays aux résultats communs. Cette deuxième phase a toutefois continué de constituer une gageure, puisque seules 13 entités membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable ont fait en sorte de faciliter la prise en compte des avis des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans leurs propres processus d'évaluation et de notation⁶, ce que prévoit pourtant le cadre de gestion et de responsabilité.

16. Enfin, il demeure essentiel d'élargir les perspectives de carrière des coordonnatrices et coordonnateurs résidents si l'on souhaite attirer et retenir les personnes les plus qualifiées. En 2021, le Bureau de la coordination des activités de développement a continué de proposer des services d'orientation professionnelle aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et réfléchi à d'autres moyens de renforcer les parcours professionnels de ceux-ci à l'intérieur du système des Nations Unies.

⁶ Il s'agit de la FAO, du FNUAP, du Fonds international de développement agricole, du HCR, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'OIM, d'ONU-Femmes, d'ONU-Habitat, du PAM, du PNUD (y compris le programme des Volontaires des Nations Unies et le Fonds d'équipement des Nations Unies), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'UNICEF et de l'UNOPS (d'après l'enquête menée en 2021 par le Département des affaires économiques et sociales auprès des sièges des entités des Nations Unies).

Néanmoins, la mobilité entre organisations laisse encore à désirer, car il n'est pas aisé de faire concorder les processus d'accompagnement à la mobilité de l'ensemble des différentes entités du système. Remédier à ces difficultés reste un objectif prioritaire. Dans le cadre de leur examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les États Membres ont demandé aux entités du système des Nations Unies pour le développement de présenter la fonction de coordonnateur(trice) résident(e) comme une perspective de carrière possible pour leur personnel.

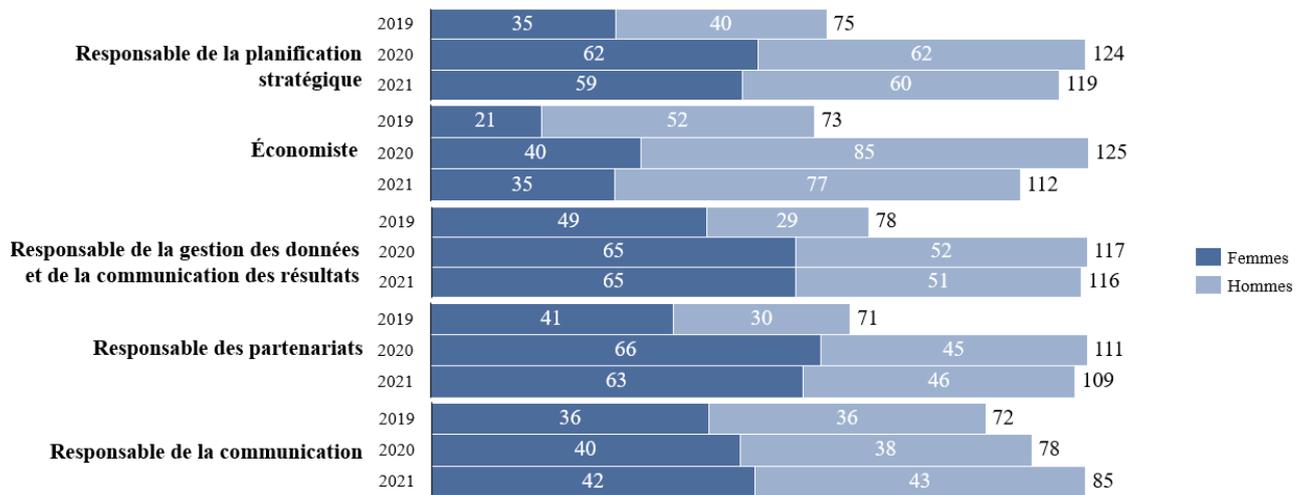
17. Alors que les efforts se poursuivent pour renforcer la cohorte de coordonnatrices et coordonnateurs résidents, en concordance avec l'ambition incarnée par le Programme 2030, j'exhorte les conseils de direction des différentes entités à veiller à l'application intégrale du cadre de gestion et de responsabilité et à promouvoir la mobilité interorganisations des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, laquelle a le mérite de permettre aux hautes et hauts responsables du système des Nations Unies de tirer profit des compétences spécialisées de différentes entités et de faire émerger une vision commune à l'ensemble du système.

Bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

18. Le système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents repose sur l'existence de bureaux nationaux dotés de toutes les ressources nécessaires à l'exécution de leur mandat (voir la figure VII). C'est grâce à ces bureaux que les titulaires peuvent coordonner efficacement les équipes de pays et réunir les parties prenantes à l'appui des plans-cadres de coopération pour le développement durable. En avril 2022, on comptait au total 193 administratrices et administrateurs recrutés sur le plan international, 371 administratrices et administrateurs recrutés sur le plan national ainsi que 122 auxiliaires de direction déployés dans 131 bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et 147 lieux d'affectation. Parmi le personnel de la catégorie des administrateurs, 48 % étaient des femmes et 49 %, originaires de pays de programme, avaient été recruté(e)s sur le plan international. Dans 102 des bureaux, les 5 postes d'administrateur(trice) clés étaient pourvus, et des procédures de recrutement étaient en cours pour tous les postes encore vacants (qui l'étaient principalement en raison de mouvements de personnel). En tout, 132 nouveaux postes d'assistant(e) administratif(tive) ont été approuvés en 2021 (voir A/76/6 (Sect.1), par. 1 459), destinés à prendre le relais des services d'appui opérationnel précédemment fournis par le PNUD : fin mars 2022, 110 d'entre eux avaient déjà été pourvus, et on s'attend à ce que les postes restants le soient d'ici à la fin du mois de mai.

Figure VII

Augmentation des effectifs et équilibre entre les genres dans les fonctions clés des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



Source : Bureau de la coordination des activités de développement (2022).

19. Les chefs de bureau et responsables de la planification stratégique ont contribué pour beaucoup à garantir la cohérence des programmes et le bon fonctionnement des équipes de pays des Nations Unies. Ils ont, notamment, établi un pont entre les ressources du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays, à l'appui des analyses communes de pays ainsi que de la conception et de la mise en œuvre des plans-cadres de coopération ; encadré l'utilisation d'outils et de mécanismes axés sur la transparence et la responsabilité ; noué des partenariats internes et externes et assuré leur coordination ainsi que celle de la mobilisation conjointe des ressources ; aidé à créer des gains d'efficacité, en montrant la voie à suivre en matière d'innovation et en contribuant à l'amélioration des connaissances et des capacités. En Arabie saoudite, le chef du Bureau de la Coordonnatrice résidente a joué un rôle capital dans la mise en place d'un modèle d'analyse comparative des objectifs de développement durable, qui a permis d'éclairer les processus relatifs aux analyses communes de pays et aux plans-cadres de coopération dans des domaines tels que les droits humains, les questions de genre, la prise en compte du handicap et les jeunes.

20. Les économistes des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé les capacités du système en matière de politiques, en positionnant stratégiquement le système des Nations Unies auprès des gouvernements et des autres partenaires dans des enceintes de première importance pour l'élaboration des politiques économiques et financières. Ainsi, les économistes des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de six pays voisins de l'Afghanistan ont effectué une analyse conjointe des effets transfrontières de la crise afghane sur les économies d'Asie centrale. Cette capacité d'analyse renforcée a aussi été d'une importance critique pour les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des petits États insulaires en développement, leur permettant de mettre au point un indice de vulnérabilité multidimensionnel, en collaboration avec les entités compétentes des Nations Unies, notamment le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et le PNUD, et avec des partenaires extérieurs. Le recours à cet indice a représenté un

changement bienvenu, attendu de longue date, dans la façon dont on mesure la santé d'un pays ; c'est désormais un groupe de haut niveau, dont les membres sont nommés par la présidence de l'Assemblée générale, qui est chargé de faire avancer les travaux à cet égard.

21. Les responsables de la gestion des données et de la communication des résultats ont contribué à l'amélioration de la responsabilité et de la transparence à l'échelle du système en matière de résultats. Plus de 111 plans de travail conjoints liés aux plans-cadres de coopération sont maintenant disponibles sur la plateforme UN-Info. La quasi-totalité (99 %) des équipes de pays ont communiqué leurs résultats. De plus en plus, des mesures sont prises pour combler les lacunes existant en matière de données relatives aux objectifs de développement durable. En Azerbaïdjan, par exemple, le Bureau de la Coordonnatrice résidente a contribué à la création d'une équipe spéciale conjointe chargée des données relatives aux objectifs de développement durable, réunissant l'équipe de pays et la Commission nationale de statistique et ayant pour vocation de mieux faire comprendre ces enjeux et de promouvoir les bonnes pratiques à cet égard.

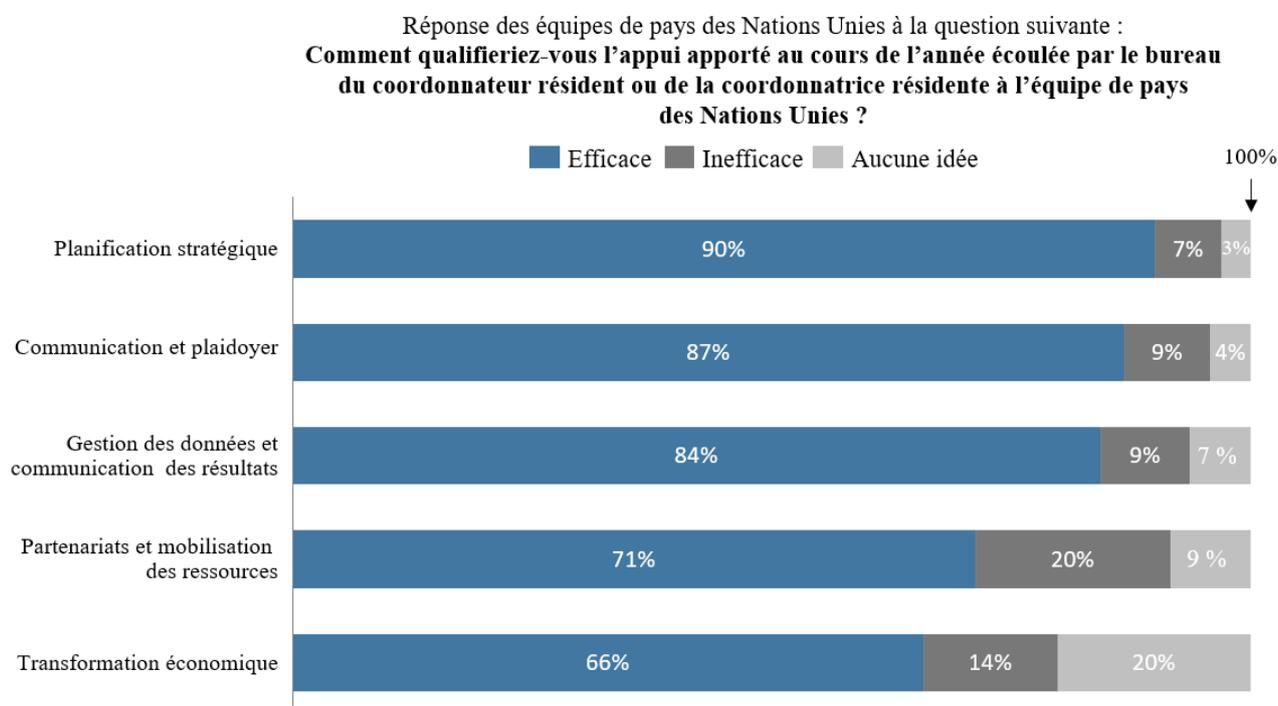
22. Les administratrices et administrateurs chargés des partenariats ont permis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays de consolider les relations multipartites nouées en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Au Nigéria, environ 600 partenaires ont pris part à la réalisation de l'analyse commune de pays. Aux Émirats arabes unis, à Maurice, au Paraguay, à Sri Lanka et en Thaïlande, les équipes de pays ont renforcé leur coopération avec les réseaux locaux du Pacte mondial des Nations Unies en vue de mobiliser le secteur privé. Les administratrices et administrateurs chargés des partenariats ont également aidé à accroître les fonds de financement commun affectés à la réalisation des objectifs de développement durable au niveau des pays ainsi qu'à améliorer l'accès aux fonds de financement commun mondiaux. Leurs fonctions ont été redéfinies à l'issue de l'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, dans le but de leur permettre de consacrer en priorité leurs efforts à l'exploitation de tout le potentiel offert par les partenariats.

23. Les responsables des activités de communication et de plaidoyer ont largement contribué à rendre plus visible l'action menée par le système des Nations Unies en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable, en encourageant les équipes de pays à s'exprimer d'une seule voix, y compris sur les médias sociaux et sur leurs sites Web respectifs. Ils ont donné un coup de fouet aux campagnes nationales de vaccination contre la COVID-19, notamment en s'attaquant à la désinformation et aux discours de haine. Au Costa Rica, un partenariat entre l'équipe de pays et une université a permis de mettre en relief la discrimination que subissent les femmes, les personnes afrodescendantes, les Asiatiques, les personnes migrantes et d'autres groupes vulnérables, y compris sur les médias sociaux, et cette étude a alimenté le premier plan national de lutte contre les discours de haine dans la région.

24. Faisant fond sur les retours d'information qu'il a reçus au sujet de l'excellent appui assuré par les nouvelles fonctions principales des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (voir la figure VIII), le Bureau de la coordination des activités de développement continuera de s'employer à améliorer les compétences de son personnel grâce à la formation et au renforcement des liens et des échanges entre pairs. Ce travail est singulièrement important pour les économistes des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui devront obtenir des résultats de manière particulièrement soutenue pour être en mesure d'appuyer l'effort conséquent que les équipes de pays doivent fournir en matière de relèvement et de transformation économiques.

Figure VIII

Appui apporté par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aux équipes de pays des Nations Unies



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

25. Dans certains bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, la mise à disposition de services consultatifs supplémentaires a permis de proposer des programmes plus efficaces, adaptés aux besoins et aux priorités des pays, en consultation avec les gouvernements. Parfois, des membres du personnel d'entités des Nations Unies ont été accueillis par des bureaux de coordonnatrices ou coordonnateurs résidents, fournissant ainsi un exemple de ce que des entités ayant une présence physique limitée dans un pays pouvaient faire pour renforcer leurs services consultatifs sur place. Plus de 70 bureaux comptent sur des conseillères et conseillers pour la paix et le développement qui relèvent à la fois du PNUD et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. De nouveaux conseillers et conseillères ont été envoyés dans les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement pour soutenir les équipes de pays. Ainsi, la conseillère pour la paix et le développement pour l'Europe et l'Asie centrale a collaboré avec ses homologues au Kirghizistan, en Ouzbékistan et au Tadjikistan pour appuyer la réalisation de l'évaluation des risques et de la résilience portant sur la vallée de Ferghana et les zones de frontière avec l'Afghanistan, menée conjointement par l'ONU, la Banque mondiale et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont aussi bénéficié de l'aide des conseillères et conseillers pour les droits humains dont les postes sont financés par le fonds pluripartenaire de transversalisation des droits humains, qui relève du Bureau de la coordination des activités de développement, et par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Ces conseillères et conseillers sont désormais présents dans 54 pays (contre 43 en 2020). En Serbie, le conseiller pour les droits humains a encouragé le dialogue entre les autorités et la

société civile et a ainsi contribué à faire modifier la loi de lutte contre la discrimination pour y inclure des mesures concernant l'équité de genre et les droits des personnes en situation de handicap et d'autres groupes vulnérables. Au total, 21 bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents disposent désormais de conseillères et conseillers pour les questions de genre (contre 13 en 2020), dont les postes sont financés au moyen de divers mécanismes de financement. Au Botswana, en l'absence d'une personne représentant ONU-Femmes sur place, c'est la conseillère pour les questions de genre qui a veillé à ce que les questions de genre soient prises en compte dans tous les processus de planification de l'équipe de pays des Nations Unies, laquelle a obtenu en 2021 la mention « Très satisfaisant » dans le cadre de la feuille de résultats de l'équipe de pays relative au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.

26. Le Bureau de la coordination des activités de développement a également soutenu les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents présents dans des pays qui ont été frappés par des crises soudaines, en mettant temporairement à leur disposition des moyens supplémentaires – tel a notamment été le cas en Afghanistan, au Burkina Faso, en Éthiopie, en Haïti, en République centrafricaine et au Soudan. Il s'emploie à systématiser cet appui apporté aux bureaux, en particulier grâce à des partenariats avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Département de l'appui opérationnel et d'autres entités, l'objectif étant de garantir que des spécialistes compétents puissent être déployés rapidement là où leur expertise est la plus nécessaire.

27. Il demeure essentiel que les pays puissent compter sur des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents disposant des plus hautes capacités professionnelles. Je suis fière des nombreuses et nombreux collègues qui, malgré des conditions de travail toujours très éprouvantes, ont su travailler main dans la main avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les représentantes et représentants des équipes de pays en 2021, appuyant les efforts déployés par les gouvernements et les populations pour faire face aux difficultés immédiates et à long terme, afin de faire advenir un futur plus prospère pour toutes et tous.

B. Coordination régionale à l'appui du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

28. Premières interlocutrices des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays, les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement soutiennent leurs partenaires dans leurs activités courantes et leur prodiguent en continu des conseils visant à informer les travaux menés par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans chaque pays. En avril 2022, ces équipes régionales étaient composées à 61 % de femmes et à 61 % de personnes originaires de pays de programme.

29. À la tête de groupes d'entraide régionaux, les directrices et directeurs régionaux du Bureau de la coordination des activités de développement ont contribué à faire en sorte que les équipes de pays bénéficient de conseils de grande qualité sur la programmation interinstitutions, ce qui s'est traduit par une amélioration des analyses communes de pays et par des plans-cadres de coopération plus ambitieux, qui ont été davantage ancrés dans les perspectives régionales afin de mieux répondre aux besoins nationaux. Ainsi, l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes a promu le nouveau Plan-cadre de coopération multipays pour les Caraïbes et l'équipe pour la région de l'Asie et du Pacifique a entamé des activités visant à soutenir la mise en place de la nouvelle Stratégie des Nations Unies pour le Pacifique, ces deux projets étant complétés par

des plans nationaux de mise en œuvre propres aux pays des régions concernées. En Bosnie-Herzégovine, le Plan-cadre de coopération national prend sa source dans le cadre pour la paix dans les Balkans occidentaux, qui mobilise aussi des acteurs régionaux, tels que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Le Plan-cadre de coopération du Cameroun intègre certains des objectifs clés de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, et comporte des programmes transfrontières sur les déplacements forcés et les interventions d'urgence au niveau régional.

30. Toutes les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ont soutenu le renforcement des capacités des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en matière de priorités transfrontières : ainsi, les bureaux situés en Afrique ont bénéficié de séances de formation portant sur la mise en service de la Zone de libre-échange continentale africaine et sur la boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports créée par la Commission économique pour l'Afrique en vue d'améliorer les résultats obtenus aux niveaux national et régional en matière de mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. En Europe et en Asie centrale, l'appui apporté aux fonds verticaux par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement a permis d'augmenter le nombre de programmes transfrontières proposés par les équipes de pays et acceptés par le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies en faveur du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. L'équipe du Bureau chargée de la région de l'Asie et du Pacifique a aidé les coordonnatrices et coordonnateurs régionaux des Fidji, du Pakistan et de la Thaïlande à créer des coalitions de partenaires aux fins de la lutte contre les changements climatiques. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le Bureau a facilité l'accueil et l'installation dans l'ensemble de leurs nouvelles fonctions des sept nouveaux responsables de la coordination nationale du Bureau multipays pour les Caraïbes. Dans les États arabes, le Bureau a facilité la tenue d'un dialogue avec les États Membres au sujet des plateformes de protection sociale, qui a mené à l'adoption d'un accord conjoint en faveur d'un accès plus équitable aux services sanitaires et éducatifs, à la levée des restrictions sur la présence des enfants à l'école en Jordanie et à l'extension de la couverture sanitaire aux travailleuses et travailleurs migrants à Bahreïn et au Koweït.

31. Au vu des répercussions socioéconomiques que continue d'avoir la pandémie de COVID-19, les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ont aidé à intégrer les mesures de riposte dans l'offre globale de développement proposée par les équipes de pays par l'intermédiaire des plans-cadres de coopération. L'équipe chargée de l'Amérique latine et des Caraïbes a assuré une coordination étroite entre les différentes entités des Nations Unies, dialoguant notamment avec l'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur le retour des enfants à l'école en toute sécurité, et avec l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au sujet des campagnes de vaccination contre la COVID-19. Elle a également coorganisé avec le PNUD un troisième point de situation sur la mise en œuvre d'un relèvement durable. En Afrique, le Bureau a aidé 19 équipes de pays des Nations Unies à mettre en place de nouveaux plans-cadres de coopération qui intègrent les plans d'intervention socioéconomique de lutte contre la COVID-19 destinés à promouvoir un relèvement plus efficace et une meilleure administration de la dette. Les équipes du Bureau pour l'Europe et l'Asie centrale et pour la région Asie-Pacifique se sont associées à l'OMS en vue de renforcer la communication sur les risques, la mobilisation de la population et l'écoute des médias sociaux, diffusant régulièrement des messages importants sur la pandémie.

32. L'apport des équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement a été déterminant s'agissant de permettre la collaboration transfrontière et sous-régionale entre les différentes équipes de pays : elles ont par exemple intégré les piliers gouvernance, résilience et sécurité de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel dans 10 analyses communes de pays et plans-cadres de coopération. En Europe et en Asie centrale, les échanges que le Bureau a régulièrement entretenus avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Asie centrale se sont traduits par une amélioration de la coordination entre les différents piliers et de l'élaboration de scénarios ayant trait au conflit frontalier entre le Kirghizistan et le Tadjikistan, ce qui a permis de mettre en place des programmes fondés sur la prévention et tenant compte des risques. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le Bureau a favorisé la participation active des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour les pays du nord de l'Amérique centrale et pour le Mexique à la mise au point d'un plan de développement global axé sur le développement économique, l'aide sociale, la durabilité environnementale et la gestion des migrations. Il a également aidé les coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie et le Paraguay à réaliser la première analyse commune et multidimensionnelle des risques portant sur la région du Gran Chaco, renforçant ainsi la collaboration transfrontière visant à atténuer les conséquences néfastes des changements climatiques sur les populations vulnérables.

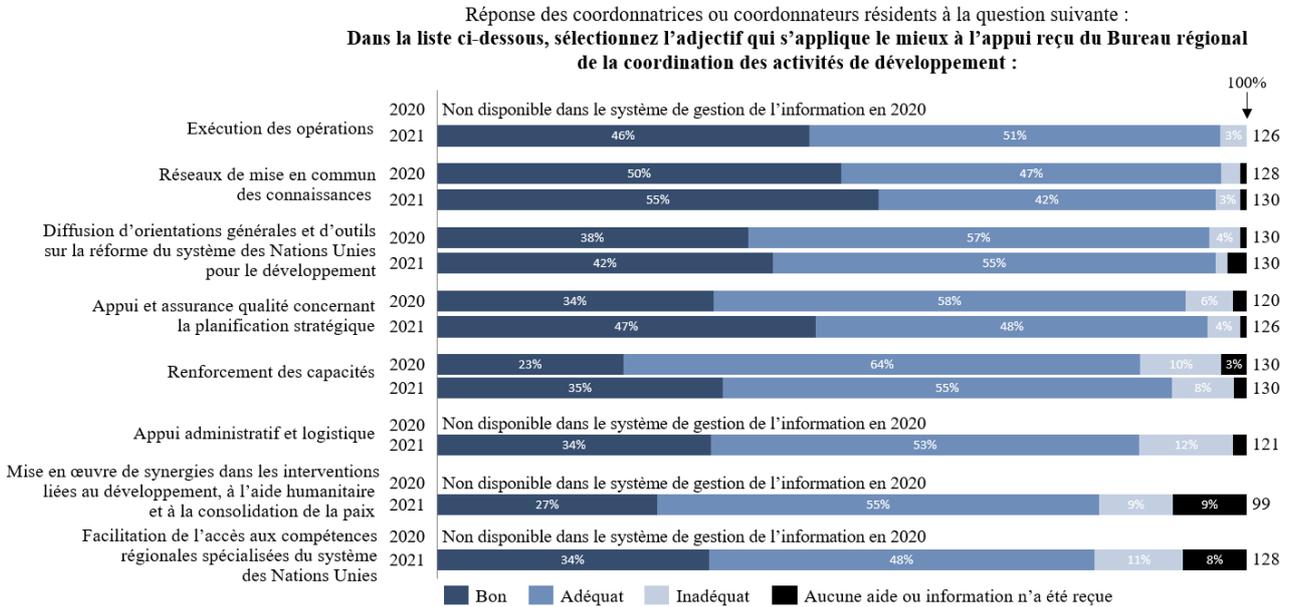
33. Sous la direction de la Présidente et des vice-présidentes et vice-présidents des diverses plateformes de collaboration régionale, les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ont œuvré en faveur de l'application des réformes adoptées au niveau des régions. Comme les commissions régionales et le PNUD, le Bureau est membre du secrétariat conjoint des plateformes de collaboration régionale et, à ce titre, aide à établir la correspondance entre les compétences techniques disponibles au niveau régional et les besoins des équipes de pays. En 2021, dans la région de l'Asie et du Pacifique, les deux tiers des équipes de pays ont bénéficié des coalitions thématiques de la Plateforme de collaboration régionale. Dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale, la participation du Bureau à la coalition thématique régionale sur le climat et l'environnement a contribué à améliorer les capacités en matière de prise en compte des priorités relatives à ces sujets dans les programmes nationaux. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le Bureau a travaillé avec la coalition thématique sur la mobilité humaine dans l'optique d'aider les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à apporter des réponses transfrontières aux mouvements des personnes migrantes et réfugiées. Dans les États arabes, la plateforme Sud-Sud du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a été incorporée au portail de gestion des connaissances de la Plateforme de collaboration régionale gérée par la CESAO : l'ensemble des connaissances du système sur le Programme 2030 et les objectifs de développement durable sont ainsi hébergées et accessibles au même endroit.

34. Les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ont aussi contribué à améliorer l'application du programme d'efficacité, en fournissant un soutien direct et local aux bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents des différents pays pour les aider à assurer le lancement collectif de l'ensemble des stratégies relatives aux activités d'appui dans toutes les équipes de pays.

35. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents attachent de plus en plus de valeur au soutien qu'ils reçoivent de la part des équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement (voir la figure IX).

Figure IX

Appui fourni par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement aux bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



Source : Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

C. Appui apporté au système des Nations Unies pour le développement au niveau mondial

36. Le Bureau de la coordination des activités de développement a continué de renforcer l'encadrement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au niveau mondial, de fournir des services de secrétariat au Groupe des Nations Unies pour le développement durable et de veiller à la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement. En avril 2022, l'équipe du Bureau en poste à New York se composait à 60 % de femmes et à 43 % de personnes originaires de pays de programme.

37. En 2021, le Bureau de la coordination des activités de développement s'est de plus en plus employé à recenser les innovations nouvellement disponibles et à faciliter les échanges de connaissances entre pairs de régions différentes, l'objectif étant de renforcer l'appui à la réalisation du Programme 2030. L'accent a notamment été mis sur les données relatives aux objectifs de développement durable, la prospective stratégique, la mobilisation des ressources au niveau des pays, les stratégies de partenariat, les fonds de financement commun à l'échelle des pays et les mécanismes gouvernementaux de coordination des donateurs. Le Bureau administre également des réseaux de praticiennes et de praticiens, qui sont destinés à soutenir les différentes fonctions des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et fonctionnent à plein. Il administre par exemple le réseau de partage de connaissances « One United Nations », qui compte plus de 7 000 membres dans l'ensemble du système des Nations Unies et favorise l'apprentissage entre pairs de membres du personnel basés dans divers pays. Il a aussi mis au point un tableau de bord du Groupe des Nations Unies pour le développement durable permettant de suivre l'état d'application des plans-cadres de coopération nationaux, en vue de renforcer le partage de connaissances et l'harmonisation des programmes entre les différents pays.

38. Le Bureau de la coordination des activités de développement a aidé le Groupe des Nations Unies pour le développement durable à tenir ses engagements en matière de priorités stratégiques et opérationnelles au niveau mondial. En 2021, il a, notamment, apporté des améliorations au cadre de gestion et de responsabilité global ; enrichi les orientations données au sujet des programmes communs et de la présentation des résultats ; été le fer de lance du recours à une nouvelle méthode permettant de mesurer les contributions apportées par l'ensemble du système des Nations Unies à la réalisation des objectifs de développement durable ; aidé à faire progresser la mise en œuvre du programme d'efficacité ; favorisé le renforcement de l'appui apporté par les entités aux petits États insulaires en développement et à tous les pays desservis par des bureaux multipays ; soutenu le renouvellement des structures régionales ; assuré le suivi des engagements pris au titre du pacte de financement et encouragé leur pleine concrétisation. Il a également mobilisé l'appui intersectoriel du système des Nations Unies pour le développement en faveur de certaines stratégies du Secrétaire général et de mesures concernant l'ensemble du système, en particulier dans les domaines des changements climatiques, de la biodiversité, des systèmes alimentaires, du financement des objectifs de développement durable, de l'éducation, du handicap, des jeunes, des peuples autochtones et de la riposte globale face à la pandémie de COVID-19.

39. En 2021, le Bureau de la coordination des activités de développement a contribué à accroître l'appui apporté par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable aux mesures de lutte et de relèvement visant à faire face à la pandémie de COVID-19 et à d'autres crises. Avec le PNUD, il a continué de coprésider l'équipe spéciale mondiale interinstitutions, à laquelle participent notamment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) et dont l'objectif est d'encourager une réponse socioéconomique collective à la crise de la COVID-19. Sa participation au projet Transitions des Nations Unies a permis d'établir des liens entre les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, dans l'optique d'améliorer la compréhension mutuelle et la planification dans le cadre des missions afin que l'appui apporté reste efficace même après le retrait d'une mission. Le Bureau a également collaboré avec le Groupe directeur sur les solutions au déplacement interne, ce qui a permis de donner utilement suite aux travaux du Groupe de haut niveau du Secrétaire général chargé de la question des déplacements internes et contribué à faire en sorte que les interventions menées par les entités des Nations Unies dans des situations complexes s'inscrivent plus solidement dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable. En 2021, il a également aidé les membres du personnel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à échanger entre pairs sur les moyens de renforcer la collaboration interpiliers, avec l'appui pratique des coordonnatrices résidentes pour la Libye et le Niger, grâce notamment à une analyse du paysage financier. En outre, il a travaillé en étroite collaboration avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le PNUD sur le renforcement des capacités de prospective stratégique à l'appui de la paix et de la prévention.

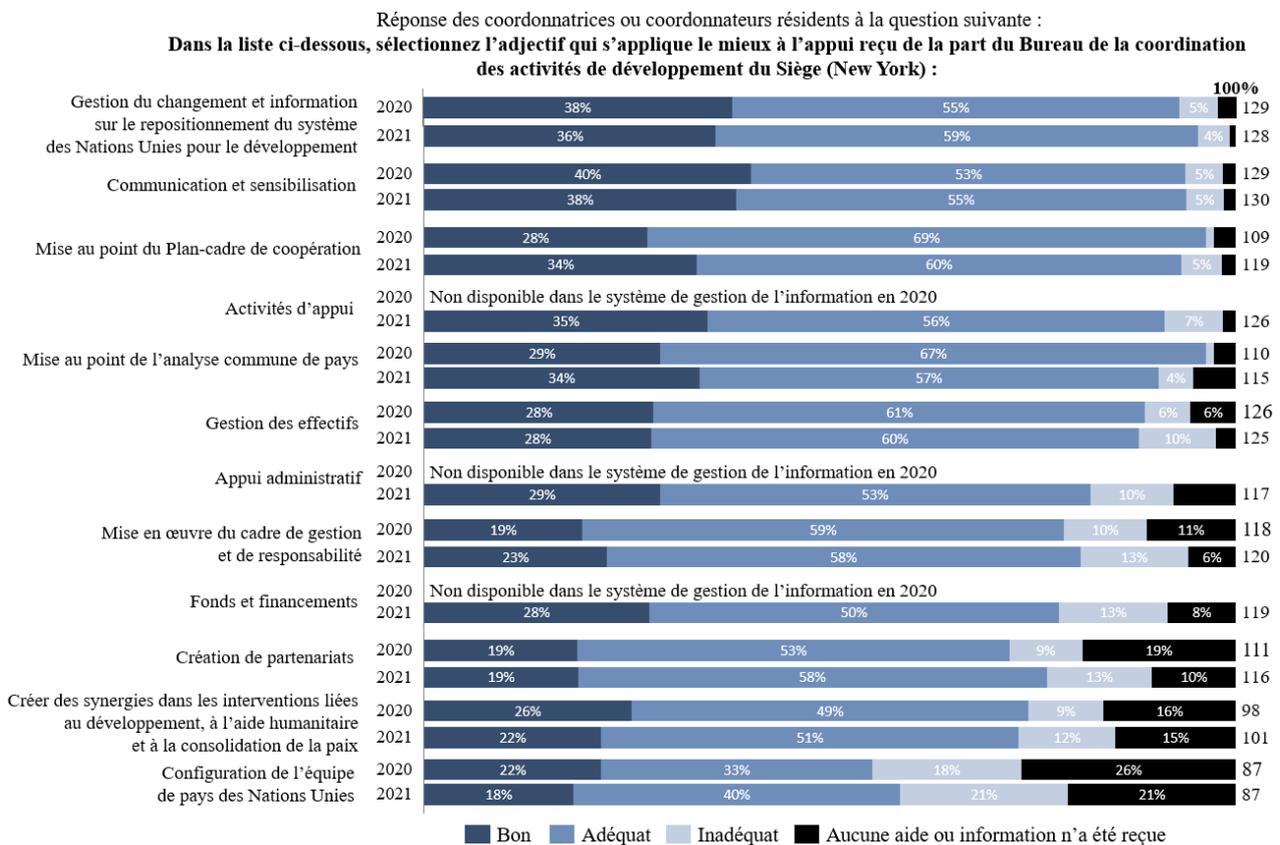
40. Prenant part à divers forums interinstitutions sur la santé et la sécurité au travail, le Bureau de la coordination des activités de développement a de ce fait été en mesure de fournir rapidement un appui, des conseils en matière de communication et des avis techniques aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays en matière de prévention de la transmission de la COVID-19 et de préparation aux urgences sanitaires concernant les membres du personnel des Nations Unies et les personnes à leur charge, en étroite collaboration avec la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail et le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité. Il a aussi collaboré avec le Département de l'appui opérationnel pour lancer, au début de 2021, le programme de vaccination

contre la COVID-19 des Nations Unies, qui a déjà permis de distribuer plus de 400 000 doses de vaccin dans plus de 70 pays, d'autres doses étant en cours d'acheminement.

41. En 2021, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont continué de faire des retours positifs au sujet de l'appui apporté par le Bureau de la coordination des activités de développement, et les notes globales ainsi que les évaluations de la qualité se sont améliorées, passant de la mention « adéquat » à « bon » (voir la figure X). Les avis reçus indiquent néanmoins qu'il est possible de faire davantage pour encourager les synergies entre les activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix, ainsi que lors de la reconfiguration des équipes de pays. Je continuerai de suivre de près les résultats obtenus par le Bureau, afin de veiller à ce que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents puissent bénéficier d'un appui total.

Figure X

Appui fourni par le Bureau de la coordination des activités de développement aux bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



Source : Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

III. Obtenir des résultats à l'échelle du système pour appuyer la reprise économique mondiale et préserver les objectifs de développement durable

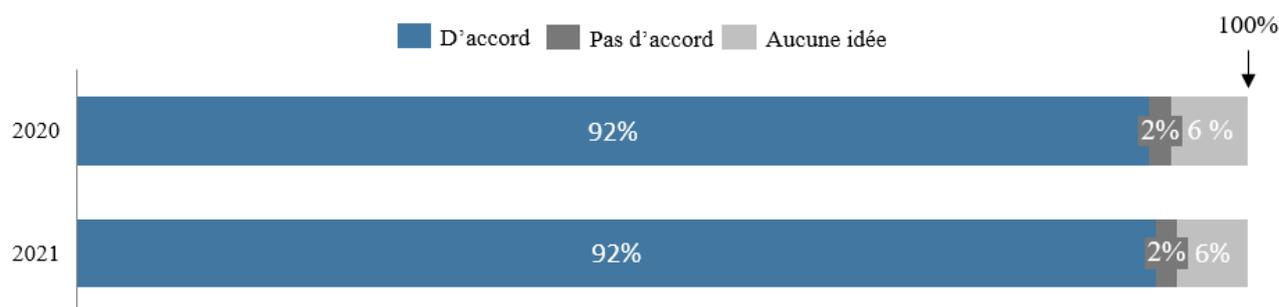
A. Répondre aux priorités et aux besoins nationaux dans des contextes divers et changeants

42. Deux ans après le début de la pandémie de COVID-19, il demeure clair que la coordination joue un rôle vital dans l'action complète menée par les équipes de pays en matière de santé, d'aide humanitaire et d'intervention socioéconomique dans leurs pays respectifs, car elle permet de concentrer les efforts sur les besoins les plus immédiats tout en protégeant au mieux les acquis arrachés de haute lutte en matière de développement. En tout, 1,4 milliard de doses de vaccin ont été livrées à 144 pays et 2,8 milliards de doses supplémentaires ont été obtenues ou reçues sous forme de dons⁷. Les gouvernements des pays de programme ont qualifié de « complète » (74 %), « rapide » (76 %) et « efficace » (77 %) l'action de riposte à la COVID-19 qu'ont menée les équipes de pays sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (voir les figures XI et XII). L'évaluation globale de la réponse apportée par le système des Nations Unies pour le développement à la pandémie de COVID-19 a montré qu'il existait une corrélation manifeste entre la réforme de ce système et la cohérence au niveau des programmes, mettant notamment en relief l'efficacité avec laquelle les entités des Nations Unies avaient été capables de s'adapter, de réaffecter des ressources et d'en mobiliser de nouvelles, et de transformer les difficultés rencontrées en occasions propices de mettre en place une collaboration intersectorielle.

Figure XI

Rôle moteur joué par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans la riposte à la pandémie de COVID-19

Réponse des gouvernements des pays de programme à l'affirmation suivante :
La coordonnatrice ou le coordonnateur résident a permis au système des Nations Unies d'assurer la cohérence des actions menées en riposte à la pandémie de COVID-19 (sur les plans sanitaire, humanitaire et socioéconomique)

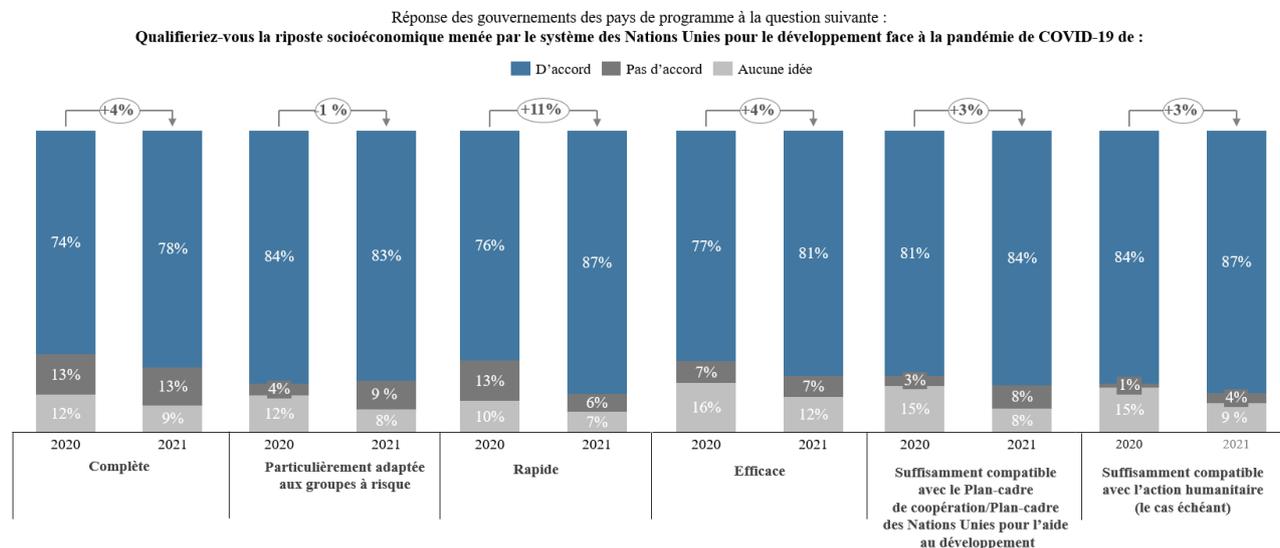


Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

⁷ UNICEF, tableau de bord du marché des vaccins contre la COVID-19.

Figure XII

Action menée par le système des Nations Unies pour le développement face à la pandémie de COVID-19



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

Abréviation : PNUAD = Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

43. En parallèle, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a continué de renforcer son appui en faveur de la mise en place de programmes mieux intégrés et plus adaptables au niveau des équipes de pays, prenant leur source dans les plans-cadres de coopération. En 2021, 31 pays ont commencé à mettre en œuvre leurs plans-cadres de coopération et, à la fin de l'année, les plans d'intervention socioéconomique face à la COVID-19 étaient entièrement intégrés aux 68 plans-cadres de coopération existants ainsi qu'aux plans-cadres pour l'aide au développement restants, l'objectif étant d'encourager un relèvement qui tienne compte des priorités nationales tout en restant dans le droit fil des objectifs de développement durable. Le nombre de plans de travail conjoints devant être mis en œuvre de manière collective est passé de 64 en 2020 à 111 en avril 2022⁸. Le Bureau de la coordination des activités de développement a également accru ses capacités d'évaluation des plans-cadres de coopération : actuellement, 40 évaluations sont en cours ou presque terminées (18 en Afrique, 2 dans des États arabes, 9 dans la région de l'Asie et du Pacifique, 5 en Europe et en Asie centrale et 6 dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes)⁹. En tout, 27 équipes de pays commenceront à mettre au point leurs plans-cadres de coopération en 2022 et d'ici à la fin de 2023, tous les pays devraient être dotés d'un plan-cadre nouvelle génération.

44. Grâce au concours des gouvernements, les plans-cadres de coopération sont devenus les premiers moteurs du développement durable ; ils sont résolument adaptés aux enjeux locaux, puisque plus de 90 % d'entre eux ont été mis au point avec l'aide des autorités locales. De plus en plus, et dans leur grande majorité, les pays de programme estiment que les plans-cadres de coopération sont des outils performants et adaptés aux priorités et besoins nationaux (voir la figure XIII).

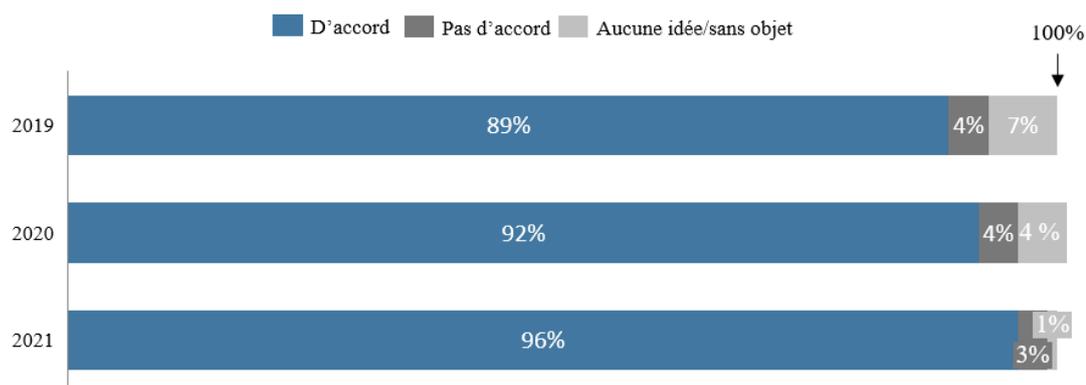
⁸ UN-Info.

⁹ Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

Figure XIII

Mise en concordance de l'action des équipes de pays des Nations Unies avec les priorités nationales par l'intermédiaire des plans-cadres de coopération

Réponse des gouvernements des pays de programme à l'affirmation suivante :
Le Plan-cadre de coopération/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a permis au Gouvernement de veiller à ce que les activités des entités des Nations Unies correspondent et répondent effectivement aux priorités nationales, notamment pour ce qui est de la réalisation des objectifs de développement durable



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

45. Le système des Nations Unies a aussi augmenté sa capacité de mener des analyses de façon conjointe, notamment grâce aux analyses communes de pays et aux études portant sur les effets socioéconomiques de la pandémie de COVID-19. Au total, 80 % des équipes de pays ont créé ou actualisé des analyses communes de pays. En Ouganda, l'équipe de pays a collaboré avec le Département des affaires économiques et sociales et la Commission économique pour l'Afrique en vue de mener une évaluation conjointe des répercussions socioéconomiques de la COVID-19 sur le pays, dont les résultats ont alimenté les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre la pandémie et s'en relever. En Afrique du Sud, l'équipe de pays a réalisé une évaluation des besoins socioéconomiques du pays et établi des profils de risque, ce qui a permis de distribuer des aides sociales publiques à 10 millions de personnes à ce jour.

46. Sous leur nouveau format, les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération incarnent parfaitement l'esprit de partenariat, ayant été élaborés à la faveur de consultations avec la société civile (88 % des analyses et 90 % des plans-cadres) et avec le secteur privé (57 % des analyses et 69 % des plans-cadres)¹⁰, entre autres parties prenantes. Ainsi, au Nigéria, des femmes, des jeunes, des groupes de défense des droits, des syndicats, des militantes et militants du climat et des personnes en situation de handicap ont participé à l'élaboration de l'analyse commune de pays. Au Kosovo, où certaines données d'importance critique pour ce type d'analyse faisaient défaut, l'équipe de pays a réussi à pallier ces lacunes dans le cadre de groupes de consultation auxquels ont notamment participé des représentantes et représentants d'organisations de la société civile et de groupes vulnérables.

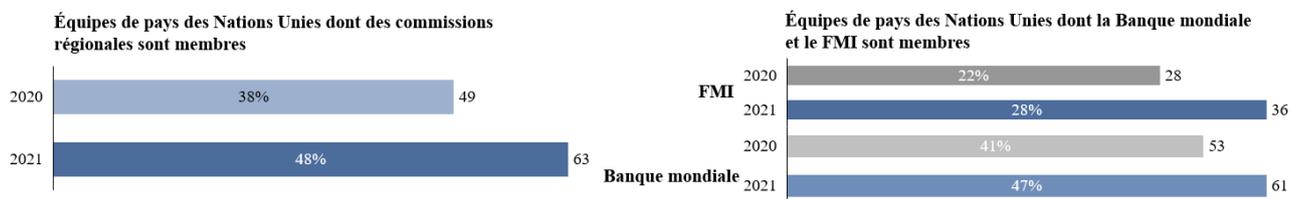
47. Les équipes de pays ont bénéficié d'un meilleur accès aux compétences spécialisées disponibles dans tout le système des Nations Unies et la qualité des plans-cadres de coopération s'en est trouvée accrue. Plusieurs entités ne disposant que d'une présence limitée, ou n'ayant aucune présence permanente, dans les pays concernés

¹⁰ Ibid.

ont contribué à la création des plans-cadres de coopération, notamment l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'UNESCO, ONU-Habitat, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. L'expertise apportée par la CNUCED en matière de surveillance des flux financiers illicites a été particulièrement précieuse pour les travaux menés en Afrique du Sud, en Angola, au Bénin, au Burkina Faso, en Égypte, au Gabon, au Ghana, au Mozambique, en Namibie, au Nigéria, au Sénégal et en Zambie. La CNUCED a également dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2021, à savoir de contribuer à 10 analyses communes de pays et à 6 plans-cadres de coopération, puisqu'elle a concouru à l'élaboration de 18 analyses et de 14 plans-cadres¹¹. Au Mozambique, en partenariat avec l'ONUDI, elle a participé à la création d'une stratégie nationale de développement visant à diversifier l'économie en faveur de modes de subsistance durables. En Thaïlande, l'UNICEF et l'UNESCO se sont associés à l'UIT de manière plus systématique pour venir en aide aux millions d'enfants concernés par la fermeture des écoles, notamment dans les communautés les plus défavorisées. De plus en plus souvent, les commissions régionales, la Banque mondiale et le FMI rallient les équipes de pays (voir la figure XIV) et signent les plans-cadres de coopération¹². Pour renforcer la collaboration dans les domaines de l'appui au développement, à l'aide humanitaire et à la consolidation de la paix, l'équipe de pays de la Côte d'Ivoire a fait appel aux compétences spécialisées de la Commission économique pour l'Afrique en matière de transformation économique et s'est aussi appuyée sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Figure XIV

Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dont des institutions financières internationales ou des commissions régionales sont membres



Source : Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

48. En 2021, 73 % des équipes de pays chargées de l'application d'un plan-cadre de coopération avaient entrepris une étude de leur propre configuration. Si 81 % des gouvernements de pays de programme considèrent que la configuration du système des Nations Unies est bien adaptée pour répondre à leurs besoins et à leurs enjeux et 85 % estiment que les équipes de pays ont les capacités et les compétences nécessaires (voir la figure XV) pour les aider à promouvoir le développement durable¹³, ces retours positifs masquent un potentiel bien plus vaste de participation accrue des entités qui ne disposent pas d'une présence physique dans les pays concernés, comme

¹¹ Ibid.

¹² La Banque mondiale a apposé sa signature au bas de 10 plans-cadres de coopération (pour l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Cameroun, le Guatemala, l'Iraq, la Jordanie, le Kenya, le Koweït, la Libye et le Pérou) et le FMI en a signé 2 (pour l'Iraq et le Kenya) (voir le système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable).

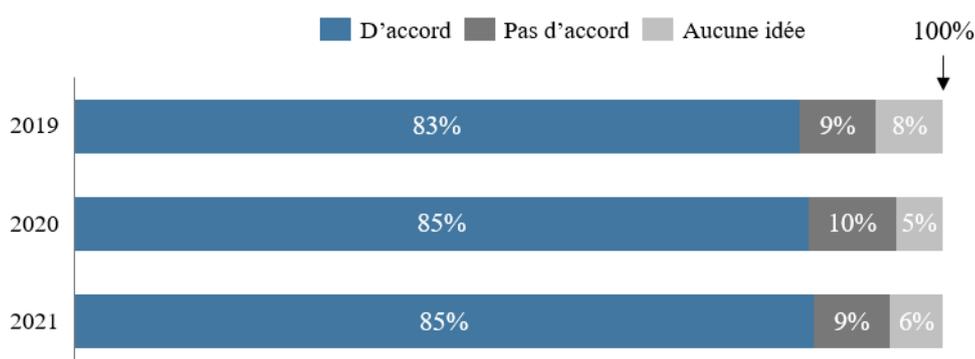
¹³ Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

souligné également par le Bureau des services de contrôle interne du Secrétariat et exposé plus en détail par le Secrétaire général dans son rapport sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Figure XV

Capacités et compétences des équipes de pays des Nations Unies

Réponse des gouvernements des pays de programme à l'affirmation suivante :
Le personnel de l'équipe de pays des Nations Unies possède les capacités et les compétences voulues pour appuyer le développement du pays



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

49. Il demeure relativement difficile de garantir que l'intégralité des programmes de pays administrés par les entités faisant partie des équipes de pays soient entièrement bâtis à partir des plans-cadres de coopération. Or, il s'agit d'un critère absolument central si l'on veut que ces derniers portent réellement et pleinement leurs fruits. Le fait que les entités fonctionnent selon différents cycles de programmation et suivent des critères d'approbation qui leur sont propres fait souvent obstacle à un meilleur ancrage des programmes dans les plans-cadres de coopération. Sous la conduite du Bureau de la coordination des activités de développement, des travaux interinstitutions sont en cours, qui doivent permettre d'étudier et de recommander des solutions en matière de délais de conception des programmes.

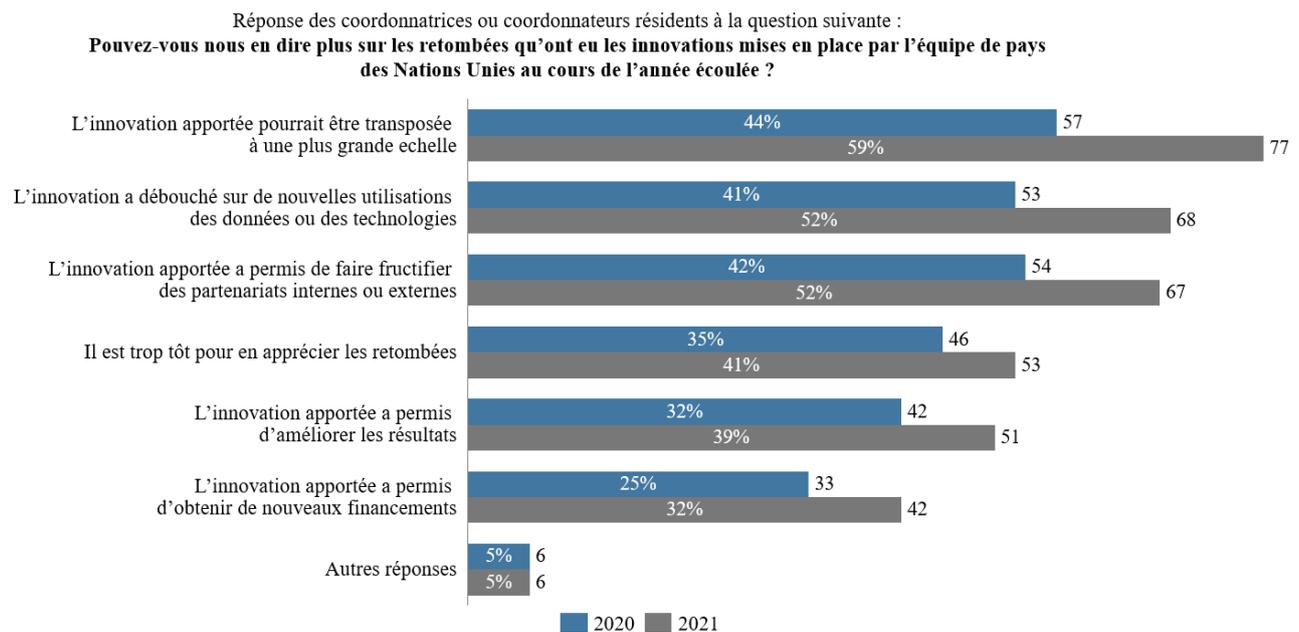
50. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a continué d'encourager les équipes de pays à répondre de manière plus intégrée et plus efficace aux besoins des pays, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'appui à l'élaboration des politiques. En Azerbaïdjan, le coût des cibles et indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable spécialement adaptés au pays a été chiffré et pris en compte lors de l'établissement du budget national. Au Malawi, le Coordonnateur résident a facilité la mise au point d'un cadre d'action préventive inédit, conçu pour permettre de mieux anticiper et gérer les chocs climatiques, et a collaboré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires en vue de proposer des solutions plus adaptées aux populations touchées.

51. L'adoption d'approches innovantes se généralise, grâce à l'appui et à l'impulsion plus systématiques apportés par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Au moins 48 équipes de pays ont déclaré avoir eu recours à des outils innovants en matière de données et à des technologies numériques, notamment dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19 (voir la figure XVI). En Mongolie, le Bureau du Coordonnateur résident a lancé un processus interne destiné à améliorer l'appui apporté par l'équipe de pays à la mise en œuvre de

la stratégie nationale en faveur de l'économie numérique, de l'inclusion et de l'administration en ligne, en partenariat avec la Banque mondiale et l'UIT. Parmi les équipes de pays, 52 % utilisent des stratégies de suivi en temps réel et 35 % ont recours à des dispositifs de retours d'expérience via téléphone portable, leur but étant d'alimenter et de moduler l'appui qu'elles apportent aux pays¹⁴. Les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de la Barbade, du Brésil, du Costa Rica, d'El Salvador, de Haïti, de la Jamaïque, du Mexique et du Panama ont utilisé des réseaux sociaux et des plateformes mobiles pour déterminer la façon dont les populations faisaient face à la pandémie et pour adapter les politiques publiques en conséquence. En Indonésie, les autorités ont lancé la version 2.0 du tableau de bord national de suivi des objectifs de développement durable, avec l'aide du groupe de l'équipe de pays chargé de l'apprentissage en matière de données et de suivi. En 2021, épaulé par des Volontaires des Nations Unies, le Bureau de la coordination des activités de développement a eu recours à l'apprentissage automatique pour analyser des données qualitatives recueillies dans le cadre d'analyses communes de pays menées au Ghana, en République centrafricaine et en Somalie, extrayant ainsi la moelle de plus de 30 000 pages de données qualitatives en vue de l'utiliser pour améliorer la qualité des programmes.

Figure XVI

Apports des innovations mises en place par les équipes de pays des Nations Unies



Source : Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

52. Les équipes de pays des Nations Unies ont également opté de plus en plus souvent pour une programmation anticipative, adaptable et tenant compte des risques pour l'élaboration des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération, ce qui était indispensable dans les contextes marqués par l'instabilité et l'incertitude. Au Honduras, au Kirghizistan et au Mozambique, la prospective stratégique a été intégrée au processus de conception des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération, ce qui a permis aux équipes de pays d'être mieux armées face

¹⁴ Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

aux crises faisant converger les domaines de l'aide humanitaire, de la paix et du développement, ou encore d'accroître la participation des jeunes et d'autres parties prenantes aux dialogues nationaux sur le développement.

53. La cohérence entre l'action humanitaire et les activités de développement du système des Nations Unies et leurs liens avec la paix ont été renforcés dans les pays et contextes à risque ou touchés par des crises, le but étant de préserver et de promouvoir le développement durable. Des progrès restent néanmoins encore à faire s'agissant de mettre en concordance les programmes qui relèvent des plans-cadres de coopération avec ceux qui dépendent des plans de réponse humanitaire. En Afghanistan, le nouveau cadre d'engagement des Nations Unies pour la transition du pays réunit tous les éléments de la stratégie commune adoptée par les entités des Nations Unies pour répondre aux besoins engendrés par la crise et protéger les moyens de subsistance de la population. En République démocratique du Congo, une collaboration entre le Bureau de la coordination des activités de développement et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a donné naissance à des programmes visant à promouvoir la justice transitionnelle, le dialogue et la coexistence pacifique dans les régions où la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo n'était plus présente du tout. En Guinée-Bissau, en Iraq, au Liban, au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, le Bureau de la coordination des activités de développement s'est également associé aux projets de transition menés par des entités des Nations Unies en vue de préparer le retrait de missions et la reconfiguration de la présence des Nations Unies.

54. En tant que chefs de file, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont également mis l'accent sur les groupes les plus vulnérables et les personnes laissées de côté. Au total, 97 % des analyses communes de pays recensent ces populations plus précisément qu'auparavant et les associent de plus en plus à la conception des programmes. Ainsi, en République centrafricaine, l'équipe de pays a plaidé pour que les plus vulnérables bénéficient équitablement des services sociaux de base, ce qui a permis de faire bénéficier plus de 30 % des personnes réfugiées en situation de handicap de subventions et de services en nature et de doter près de 30 % des établissements de santé du pays des capacités voulues pour offrir des services de santé procréative aux femmes et aux filles, y compris à celles en situation de handicap. Au Brésil, l'équipe de pays a lancé un nouveau partenariat axé sur les objectifs de développement durable, noué avec une coalition de plusieurs États de l'Amazonie et visant 30 millions de personnes, dont le but est de promouvoir le développement humain et économique tout en jugulant la déforestation.

55. Les questions de genre ont mieux été prises en compte dans les programmes mis en place au niveau des pays. Ainsi, 64 % des plans-cadres de coopération comportent un indicateur de résultat consacré à l'égalité des genres et 61 % des équipes de pays utilisent le Marqueur pour l'égalité des genres afin d'assurer le suivi de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5 (soit une augmentation de 21 % par rapport à 2019). L'accent a aussi été mis davantage sur les questions de genre à l'intérieur des plans-cadres de coopération. Par exemple, dans le Plan-cadre de coopération pour la Côte d'Ivoire figurent des indicateurs de résultats consacrés à part entière à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes, et les questions de genre sont également prises en compte dans l'ensemble des autres priorités. Au Mozambique, un code SMS a été mis en place à l'intention des femmes et des filles victimes de violences domestiques.

56. Sous la conduite des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, a pu être mieux mise en œuvre. En 2021, le nombre d'équipes de pays faisant état d'une participation

effective des jeunes a presque doublé par rapport à 2020. Près de 90 % des équipes de pays ont désormais intégré une composante jeunesse dans leurs analyses communes de pays et plans-cadres de coopération. Au Pérou, des exercices prospectifs ont permis à des jeunes de contribuer activement à la définition des priorités stratégiques devant figurer dans le Plan-cadre de coopération du pays. Au Bangladesh, près de 100 000 jeunes issus de milieux ruraux ou urbains, actifs ou au chômage et dont certains appartenaient à des minorités, ont pris part à l'élaboration du Plan-cadre de coopération du pays, et une équipe spéciale interinstitutions est désormais chargée d'encourager la participation des jeunes. En République de Moldova, un groupe consultatif de jeunes et d'adolescents a été créé dans l'optique d'inciter les jeunes moldaves à dialoguer directement avec les entités des Nations Unies au sujet de Jeunesse 2030. Au Mali, l'équipe de pays a mis sur pied une stratégie pour les jeunes qui fait fond sur les résultats obtenus dans le cadre du Plan-cadre de coopération et sur la politique nationale de la jeunesse.

57. Des progrès ont également été accomplis en 2021 s'agissant de la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. En tout, 21 % des équipes de pays ont obtenu des résultats satisfaisants ou très satisfaisants pour au moins la moitié des indicateurs définis dans le cadre de responsabilité afférent à la Stratégie (contre 11 % en 2020), et 34 % des équipes ont déclaré avoir fait figurer des engagements explicites en faveur de l'inclusion du handicap et pris en compte les questions de handicap dans l'ensemble des plans-cadres de coopération. De plus, 46 % des équipes de pays ont listé au moins un service commun accessible aux personnes en situation de handicap dans leur stratégie relative aux activités d'appui (dispositifs d'accessibilité physique ou services de gestion des ressources humaines inclusifs, par exemple). Les équipes de pays ont également soutenu les politiques et stratégies nationales de prise en compte du handicap : ainsi, l'équipe de pays de Serbie a promu l'adoption du premier plan d'action axé sur la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur des droits des personnes en situation de handicap. Aux Fidji, l'équipe de pays a collaboré avec le Pacific Disability Forum et signé un accord de partenariat visant à promouvoir et à défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

58. Les peuples autochtones ont eux aussi été de plus en plus associés à l'élaboration des programmes. Ainsi, au Guatemala, des consultations approfondies avec des personnes autochtones et la participation active de celles-ci au processus d'élaboration du Plan-cadre de coopération ont permis de placer les besoins des peuples autochtones au premier rang des priorités et de définir des stratégies visant expressément à améliorer leur accès aux services essentiels.

B. Accélérer la réalisation des objectifs de développement durable : résultats obtenus à l'échelle du système

59. La pleine réussite du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dépendra de sa capacité d'améliorer suffisamment l'ensemble des résultats du système des Nations Unies pour le développement à l'appui de la reprise économique mondiale et de la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Malgré les effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a encore renforcé son appui aux différents pays, afin de protéger les acquis obtenus de haute lutte et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Si l'on souhaite avoir une véritable vue d'ensemble et une idée précise de ce qu'il reste à accomplir, il faut pouvoir mesurer les résultats obtenus jusqu'ici.

60. Le Bureau de la coordination des activités de développement a continué d'aider le Groupe des Nations Unies pour le développement durable à améliorer l'harmonisation des données à l'échelle du système et à encourager la transition vers une présentation commune de l'information. L'année dernière, pour donner suite à la demande formulée par les États Membres dans la résolution 72/279 de l'Assemblée générale, à savoir qu'il soit rendu compte du concours que le système apporte à la réalisation des objectifs de développement durable, j'ai présenté les résultats obtenus dans le cadre de la riposte socioéconomique du système des Nations Unies face à la pandémie, en publiant sur UN-Info des données accessibles au public via le portail des données relatives à la COVID-19¹⁵.

61. Le Bureau de la coordination des activités de développement a aussi continué de perfectionner UN-Info, seule plateforme permettant d'assurer le suivi des activités, des financements et des partenaires à l'échelle du système en vue de faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable et de les mettre en vedette. Dans la résolution 76/4 de l'Assemblée générale, les États Membres ont demandé au système des Nations Unies pour le développement d'investir dans UN-Info et d'en tirer pleinement parti pour établir des rapports communs et faciliter l'analyse des résultats obtenus à l'échelle du système en matière de mise en œuvre des plans-cadres de coopération. Si je félicite les responsables du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui ont su prendre des mesures en ce sens, je note également que deux des cinq entités du système des Nations Unies pour le développement n'ont pas encore demandé à leurs bureaux de pays d'employer UN-Info pour rendre compte de leurs résultats, notamment en raison des coûts de transaction induits par l'utilisation de divers systèmes qui ne sont pas encore interopérables¹⁶. Il reste donc malaisé d'avoir une réelle vue d'ensemble des résultats obtenus à l'échelle du système. Le Bureau continuera d'œuvrer en faveur de la coopération entre les différentes entités afin que l'outil UN-Info puisse être correctement raccordé aux plateformes dont celles-ci disposent déjà au niveau individuel. Les mesures incitatives émanant des conseils d'administration de ces entités jouent un rôle décisif et sont conformes à ce qui a été demandé par les États Membres dans la résolution 76/4, à savoir que le système des Nations Unies pour le développement investisse dans UN-Info et en tire pleinement parti.

62. Dans l'intervalle, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable a adopté une approche progressive de l'amélioration du suivi des contributions du système des Nations Unies aux objectifs de développement durable. Pour ce qui est de la présentation des résultats de 2021, les données ont pour l'instant été fournies de façon individuelle par les membres du Groupe et complétées par des données tirées de UN-Info⁴. En 2021, un nouveau portail de données destiné au Groupe a été créé, qui permet de mettre en valeur le travail effectué par les équipes de pays grâce à la visualisation des données de UN-Info.

63. Nous devons évaluer la capacité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de coordonner et faciliter l'action menée collectivement par le système des Nations Unies pour le développement en vue d'appuyer les priorités nationales de développement. Le cadre de résultats pluriannuel présenté à l'annexe II, qui fait suite à la demande formulée par les États Membres dans la résolution 76/4 de l'Assemblée générale, doit permettre de suivre le rendement de l'investissement en matière de coordination au regard du budget du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui s'élève à 281 millions de dollars.

¹⁵ Voir https://data.uninfo.org/Home/_SERP.

¹⁶ Source : Enquête menée en 2021 auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement par le Département des affaires économiques et sociales.

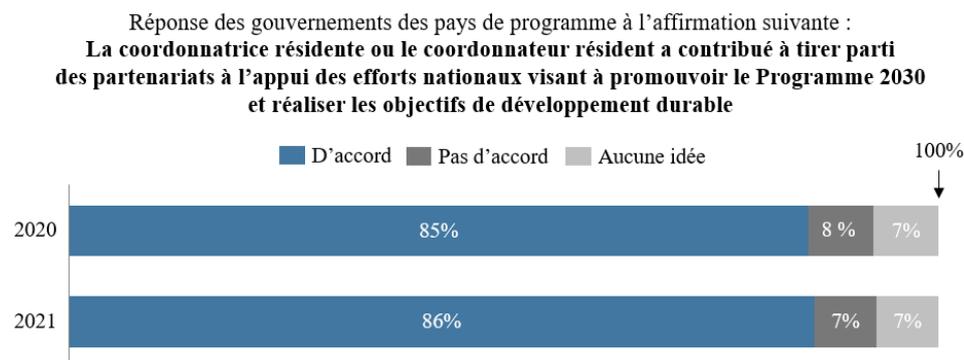
64. Le cadre de résultats proposé pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'inspire de la vision portée par les États Membres et de l'orientation stratégique fixée par le Secrétaire général. Il concorde avec les mandats relatifs à l'examen quadriennal complet ainsi qu'avec le cycle de celui-ci et définit des objectifs allant jusqu'à 2025, ce qui coïncide avec les plans stratégiques des différentes entités du système des Nations Unies pour le développement. Le cadre a vocation à demeurer évolutif, afin que les objectifs annuels correspondent toujours au niveau d'ambition fixé par le Conseil économique et social qui est requis afin que le système des Nations Unies pour le développement puisse obtenir des résultats à grande échelle.

IV. Partenariats : unir les forces pour se relever et répondre aux priorités et besoins nationaux

65. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents tire en particulier son succès de son aptitude à créer des coalitions de partenaires et de partisans et de mettre en valeur leurs atouts pour appuyer le Programme 2030. Ce système a amélioré sa capacité de faciliter les partenariats avec toutes les parties prenantes pour une mise en œuvre plus efficace du Programme 2030. Les gouvernements des pays de programme s'accordent largement sur le fait que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents jouent un rôle déterminant dans la mise en valeur de partenariats (voir la figure XVII), principalement avec la société civile, les universités, les institutions financières internationales et d'autres organisations multilatérales (voir la figure XVIII). En Inde, par exemple, le Coordonnateur résident a réuni des groupes de réflexion, des universitaires, des représentants du Forum économique mondial, des jeunes et d'autres partenaires autour des efforts déployés par l'ONU pour mettre au point un ensemble complet d'initiatives visant à soutenir l'approche du gouvernement en matière d'outils d'intelligence artificielle responsables, qui ont également bénéficié des compétences de spécialistes du Siège de l'Organisation.

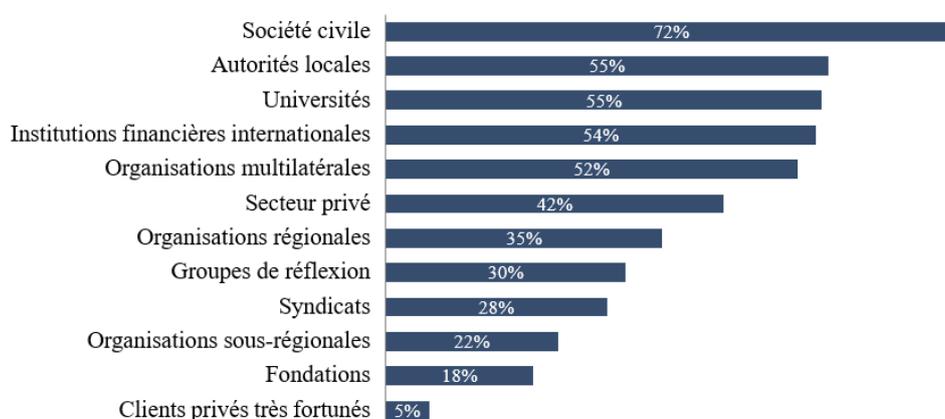
Figure XVII

Encadrement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'agissant de tirer parti des partenariats



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

Figure XVIII
Partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies (autre les autorités locales)

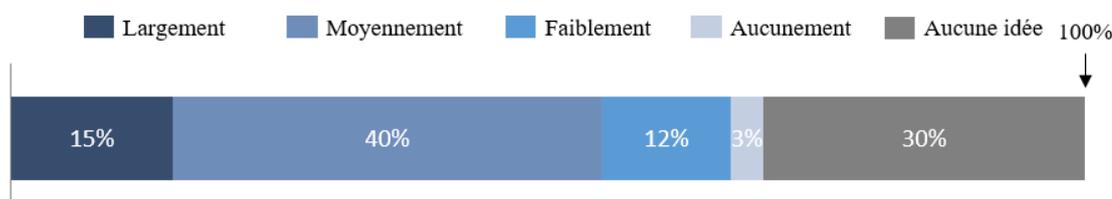


Source : Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

66. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a également permis d'améliorer la collaboration avec les institutions financières internationales (voir la figure XIX). À Trinité-et-Tobago, le renforcement des partenariats avec la Société andine de développement a permis d'accroître le soutien financier et technique apporté à l'éducation, à la salubrité alimentaire et à la sécurité. Aux Philippines, la planification conjointe ONU-Banque mondiale a permis de débloquer un prêt de 600 millions de dollars destiné à appuyer les interventions du secteur de la santé national, notamment les mesures visant à renforcer les capacités des laboratoires et la vaccination contre la COVID-19. Plusieurs bureaux de coordonnatrices ou coordonnateurs résidents ont établi des réseaux d'économistes communs entre l'ONU et des institutions financières internationales (par exemple au Cabo Verde, en Égypte, en Équateur, au Guatemala, aux Maldives, en Mongolie, au Mozambique ou au Turkménistan). En Égypte, le réseau a contribué à l'initiative de financement des politiques de développement de la Banque mondiale.

Figure XIX
Collaboration entre l'ONU et les institutions financières internationales

Réponse des gouvernements des pays de programme à la question suivante :
Dans quelle mesure la collaboration entre les institutions financières internationales et l'ONU s'est-elle améliorée dans votre pays au cours des quatre dernières années ?



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

67. Le renforcement de la participation entre les Nations Unies et le secteur privé demeure une priorité. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a participé à la conception de la nouvelle stratégie du Pacte mondial des Nations Unies

pour 2021-2023. Le Bureau de la coordination des activités de développement a continué de promouvoir et d'appuyer la mobilisation du secteur privé aux fins des plans-cadres de coopération, notamment par le biais de partenariats avec les réseaux nationaux du Pacte mondial. En Thaïlande, la Coordinatrice résidente a mis en relation le réseau local du Pacte mondial avec le fonds de pension du Gouvernement, ralliant ainsi 43 institutions financières représentant 1 300 milliards de dollars d'actifs. En République-Unie de Tanzanie, l'équipe de pays, le secteur privé et le Gouvernement encouragent les plateformes technologiques dans le domaine de l'agriculture, ce qui permet à plus de deux millions d'agriculteurs d'avoir accès aux informations sur le marché.

68. Nous pouvons et devons redoubler d'efforts pour réaliser pleinement et amplifier le potentiel des partenariats renforcés. Grâce au renforcement du rôle directeur des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des capacités de leurs bureaux ainsi qu'aux engagements pris à l'échelle du système aux niveaux mondial et régional, je compte que nous pourrions continuer d'améliorer notre aptitude à nous mobiliser, en particulier auprès des institutions financières internationales et du secteur privé, pour mettre en œuvre le Programme 2030 et les priorités recensées dans les plans-cadres de coopération.

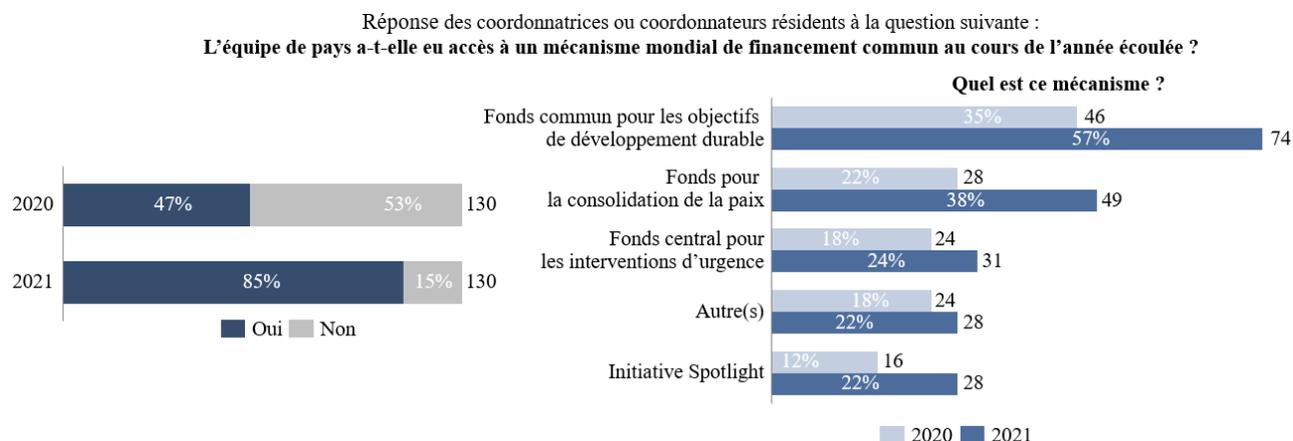
V. Accroissement et amélioration des financements pour des solutions de développement durable

A. Accroissement et amélioration des financements destinés aux efforts déployés par les équipes de pays pour accélérer l'action en faveur des objectifs de développement durable

69. Conformément aux engagements pris dans le cadre du pacte de financement, les stratégies de financement communes au niveau mondial ont été déterminantes pour l'action collective visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Le renforcement de la coordination a permis d'obtenir des financements de qualité, l'accès des équipes de pays aux mécanismes mondiaux de financement commun ayant sensiblement augmenté – passant de 47 % en 2020 à 85 % en 2021 (voir la figure XX). Ainsi, moyennant un investissement global de 500 millions d'euros consenti par l'Union européenne dans le cadre d'un partenariat sans précédent avec l'ONU dans plus de 25 pays d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, d'Amérique latine et du Pacifique, les évaluations à mi-parcours de l'Initiative Spotlight ont montré que l'encadrement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents était essentiel pour fournir aux femmes et aux filles des services essentiels destinés aux victimes de violences en dépit des restrictions et des mesures de confinement liées à la COVID-19, promouvoir des normes équitables entre les genres auprès d'un million de jeunes, adopter des lois et des politiques de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans 17 pays et obliger les auteurs de violences à rendre compte davantage de leurs actes. Au Népal, l'Initiative a permis d'affecter 23 millions d'euros sur quatre ans à un programme portant sur l'emploi, la protection sociale, l'élimination de la violence de genre et l'accès des femmes à la gouvernance. De même, le Fonds pour la consolidation de la paix a investi dans des programmes conjoints menés sous la direction de coordonnatrices ou coordonnateurs résidents un montant de 195 millions de dollars en 2021 (en augmentation de près de 12 % par rapport à 2020), contribuant aux résultats en matière de consolidation de la paix des plans-cadres de coopération dans 31 pays et 7 contextes transfrontaliers.

Figure XX

Accès de l'équipe de pays des Nations Unies aux fonds mondiaux de financement commun

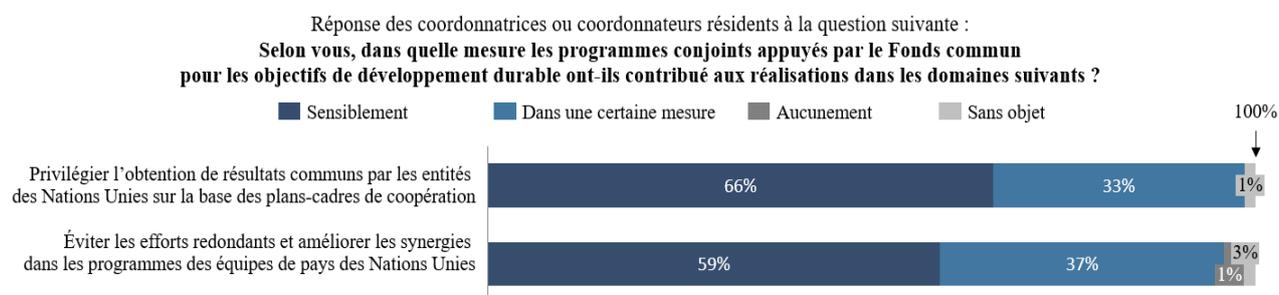


Source : Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

70. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable hébergé par le Bureau de la coordination des activités de développement a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre d'une action conjointe innovante sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour le soutien politique et le financement des objectifs de développement durable (voir la figure XXI). En 2021, le Fonds a mobilisé 79 millions de dollars, pour des actifs atteignant un montant total de 224 millions de dollars. À ce jour, le Fonds a approuvé un total de 236 millions de dollars d'engagements dans le cadre de 151 programmes conjoints, avec un financement canalisé vers 25 entités des Nations Unies couvrant 118 pays et territoires. Au Vietnam, avec l'aide du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, le Gouvernement a simplifié les critères d'admissibilité pour les transferts en espèces d'urgence, ce qui a permis d'apporter une aide à la lutte contre la COVID-19 à plus de 12 millions de personnes. Au Liban, de nouvelles allocations pour handicap ont permis de renflouer les régimes de protection sociale pour les personnes en situation de handicap. Au Brésil, le Fonds a soutenu un régime de protection sociale national et local existant, dont bénéficient plus de 1,2 million d'enfants et 300 000 femmes enceintes.

Figure XXI

Contribution du Fonds commun pour les objectifs de développement durable à la réforme du système des Nations Unies pour le développement au niveau national



Source : Enquête sur le Fonds commun pour les objectifs de développement durable réalisée en 2021 auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

71. Le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement a assuré un lien étroit avec le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et a permis de programmer 85 millions de dollars destinés à 24 entités des Nations Unies travaillant conjointement dans 83 pays. Les résultats sont clairement étayés dans l'étude intitulée « Early Lessons and Evaluability of the UN COVID-19 Response and Recovery MPTF »¹⁷. Étant donné la clôture imminente du fonds en 2022, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable assurera une transition en douceur, notamment en effectuant des investissements ciblés, comme ceux destinés aux 17 propositions de lutte contre la COVID-19 visant à soutenir le renforcement de la résilience et le relèvement dans le cadre du guichet consacré aux petits États insulaires en développement qui a été lancé en 2021.

72. Au niveau national, les cadres de financement du Plan-cadre de coopération ont donné une vue d'ensemble complète des contributions et des besoins financiers des Nations Unies liés aux objectifs de développement durable. En Azerbaïdjan, par exemple, le Bureau de la Coordonnatrice résidente a dirigé l'élaboration d'un cadre de financement et d'une stratégie de mobilisation des ressources en amenant l'équipe de pays à collaborer à une méthodologie commune d'établissement des coûts. Toutefois, nous devons faire mieux dans ce domaine : seules 59 % des équipes de pays ont signalé avoir établi un cadre de financement, et 28 % seulement ont mis en place une stratégie de mobilisation des ressources.

B. Des financements améliorés et novateurs pour les objectifs de développement durable

73. L'encadrement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'est révélé essentiel pour privilégier la fourniture d'une aide aux gouvernements dans le but de mobiliser des financements en faveur des objectifs de développement durable. Les efforts menés sous la houlette des coordonnatrices et coordonnateurs résidents actifs dans des petits États insulaires en développement afin de mettre au point un indice de vulnérabilité multidimensionnel en sont un bon exemple, montrant par là qu'il est possible de repenser l'accès au financement du développement. En Malaisie, la Coordonnatrice résidente a dirigé l'action entreprise par l'équipe de pays pour créer un fonds national d'accélération des objectifs de développement durable, auquel le Gouvernement a initialement alloué quelque 5 millions de dollars, afin de s'assurer la participation de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire. En Égypte, le Bureau de la Coordonnatrice résidente a mis en place une équipe de travail interinstitutions sur le financement du développement, dont font partie des entités des Nations Unies, y compris les commissions régionales et le Département des affaires économiques et sociales, produisant une offre de calcul des coûts des objectifs de développement durable unifiée à l'échelle des Nations Unies, pour mieux appuyer les efforts consentis à l'échelle nationale.

74. Les équipes de pays des Nations Unies, avec le soutien du Pôle Financement des objectifs de développement durable créé par le PNUD, aident les gouvernements de 80 pays à élaborer des stratégies de financement des objectifs de développement durable grâce au déploiement de cadres de financement national intégrés, dont 69 bénéficient du soutien du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. En Jordanie, l'équipe de pays a facilité la mise en œuvre par la Bourse d'Amman d'exigences en matière de publication d'informations sur la durabilité pour les sociétés cotées en bourse, permettant ainsi au plus grand investisseur national d'aligner son portefeuille sur les objectifs de développement durable. Au Bénin,

¹⁷ Publication des Nations Unies (avril 2021).

l'équipe de pays a contribué à la mise en place d'une plateforme numérique novatrice contenant des données en temps réel sur les investissements étrangers directs, l'aide et d'autres modes de financement du développement, afin d'aider le Gouvernement à opérer une planification et une budgétisation alignées sur les objectifs de développement durable. En Ouzbékistan, l'équipe de pays, dirigée par la Coordonnatrice résidente, s'est associée aux autorités pour concevoir une stratégie de financement intégrée pour les objectifs de développement durable, aidant ainsi le Gouvernement à émettre sa toute première obligation relative aux objectifs, qui a mobilisé 870 millions de dollars sur les marchés financiers.

75. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents coordonnent également, avec les gouvernements et des partenaires clés, des initiatives concernant des approches novatrices de financement des objectifs de développement durable. Au Cambodge, l'équipe de pays a repéré un potentiel de déblocage de 23,4 milliards de dollars d'ici à 2025, provenant de sources de financement publiques et privées. Au Belize, l'équipe de pays a effectué une cartographie des investisseurs en phase avec les objectifs de développement durable, mettant en évidence les possibilités de réaliser les objectifs tout en générant des rendements financiers pour les investisseurs.

76. L'encadrement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et le soutien du Fonds commun pour les objectifs de développement durable aident les pays à s'associer à des acteurs non traditionnels du marché pour lancer des solutions novatrices de financement mixte afin de mobiliser des fonds publics et privés destinés à financer la mise en œuvre du Programme 2030. En Indonésie, l'ONU a appuyé la mise au point de la toute première obligation souveraine liée aux objectifs de développement durable en Asie du Sud-Est, mobilisant 500 millions de dollars. Au Malawi, l'équipe de pays a lancé un fonds d'impact de financement mixte pour soutenir les petites entreprises agroalimentaires.

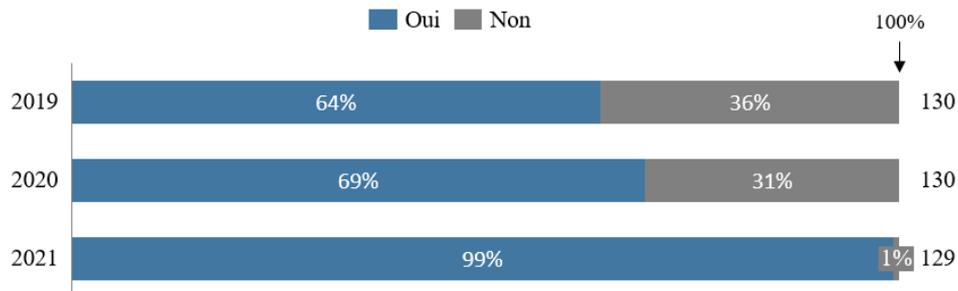
77. Alors que j'appelle les États Membres à respecter les engagements qu'ils ont pris dans le cadre du pacte de financement, je suis déterminée à faire en sorte que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents continue de renforcer sa capacité de catalyser une meilleure qualité de financement ainsi que de soutenir le financement et les partenariats à l'appui des efforts de développement durable déployés à l'échelle nationale.

VI. Communications pour les résultats du développement : favoriser la responsabilité et la transparence

78. Le renforcement de la coordination a continué d'améliorer la transparence et la responsabilité du système des Nations Unies pour le développement en améliorant la communication d'informations à l'échelle du système et la visibilité des résultats au niveau national. En 2021, 99 % – chiffre record – de rapports annuels des Nations Unies sur les résultats par pays ont été produits, contre 69 % en 2020 et 64 % en 2019 (voir la figure XXII). En avril 2022 déjà, 100 rapports avaient été établis, soit 88 de plus qu'au cours de la même période en 2021. À l'avenir, le Bureau de la coordination des activités de développement et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents assureront une large diffusion des résultats, notamment via des plateformes numériques novatrices.

Figure XXII
Rapports des Nations Unies sur les résultats par pays

Réponse des coordonnatrices ou coordonnateurs résidents à la question suivante :
L'équipe de pays des Nations Unies a-t-elle établi un rapport annuel sur les résultats communs des Nations Unies pour 2020 (ou une partie de 2020) ?



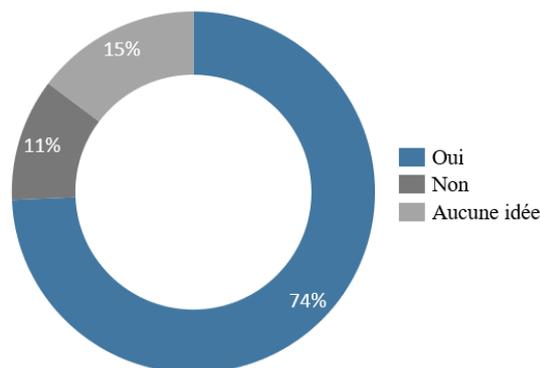
Source : Système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (2021).

79. Les améliorations importantes apportées aux bases de données et aux plateformes gérées par le Bureau de la coordination des activités de développement, telles qu'UN-Info et, notamment, le système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, ont permis d'accroître la visibilité des résultats et d'améliorer les gains d'efficacité. Les données de la plateforme UN-Info alimentent les sites Web du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et des équipes de pays ainsi que le portail de données du Groupe – nouvelle passerelle mise au point en 2021 pour faciliter l'accès du public aux données des équipes de pays, y compris la visualisation des données du travail de ces équipes. En 2021, 132 sites Web d'équipes de pays, appuyés par le Bureau, ont été mis en service, publiant des contenus en 22 langues, près de 1,4 million de pages ayant été consultées en moyenne (soit une augmentation de 52 % par rapport à 2020), ce qui a permis aux équipes de pays d'économiser quelque 2 millions de dollars par an qui étaient auparavant affectés à l'acquisition de services de fournisseurs externes. Le site Web du Groupe a été lancé dans toutes les langues officielles de l'ONU, enregistrant plus de 1,7 million de pages consultées, soit une croissance annuelle de 1 000 % depuis 2019, et un nouveau site Web du Bureau a été lancé pour présenter les résultats et l'encadrement avisé du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aux échelons national, régional et mondial. Le nombre d'abonnés aux comptes du Groupe sur les médias sociaux – 40 500 abonnés sur Twitter et près de 150 000 abonnés sur LinkedIn au début de 2022 – a quadruplé en trois ans.

80. Les équipes de pays des Nations Unies constatent que le travail conjoint de communication et de plaidoyer a permis de mieux positionner leurs activités (voir la figure XXIII). Donnant suite aux recommandations issues d'un examen mené pour vérifier l'intégration de 44 centres d'information des Nations Unies dans les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le Bureau de la coordination des activités de développement et le Département de la communication globale ont mis à jour les définitions d'emploi du personnel chargé de la communication sur le terrain, renforcé les compétences, pourvu les postes vacants dans les centres d'information et revu les directives en matière de communication des équipes de pays.

Figure XXIII
Communication et plaidoyer de l'équipe de pays des Nations Unies

Réponse des équipes de pays des Nations Unies à la question suivante :
La communication et le plaidoyer conjoints au sein de votre équipe de pays se sont-ils améliorés au cours de l'année écoulée de manière à mieux positionner les activités de développement de l'équipe de pays et son appui à la réalisation du Programme 2030 ?



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

VII. Opérations et gains d'efficience

81. En 2021, le Bureau de la coordination des activités de développement, avec ses partenaires du Secrétariat, a élargi la portée de la fourniture de services opérationnels au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Les services de gestion des biens, de même que les voyages internationaux et les achats portant sur des montants importants, ont été transférés du PNUD au Secrétariat, ce qui a permis de réduire de moitié le coût global des services du PNUD, dont le montant est passé de 131 millions de dollars en 2020 à 60 millions de dollars en 2021. Ces transferts, parmi d'autres, ont permis d'économiser quelque 11 millions de dollars sur les ressources du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en 2021, contre 4,6 millions de dollars en 2020, ce qui a permis de mettre les capacités et opérations de base du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au niveau national à l'abri des déficits qui continuent de grever le budget du système de coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

82. Des accords sur les niveaux de services ont été revus et signés avec tous les prestataires de services pour 2022, achevant ainsi les activités de transition en ce qui concerne les ressources humaines, les achats et autres services opérationnels non dépendants du site à la mi-2022. Il s'agit là de la réforme la plus importante qui aura été opérée dans le domaine de la gestion des ressources financières et humaines des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Le Bureau de la coordination des activités de développement collabore étroitement avec le Département de l'appui opérationnel et d'autres entités prestataires de services du Secrétariat pour concevoir conjointement la nouvelle architecture des services, en privilégiant une prestation efficace et une meilleure satisfaction des clients.

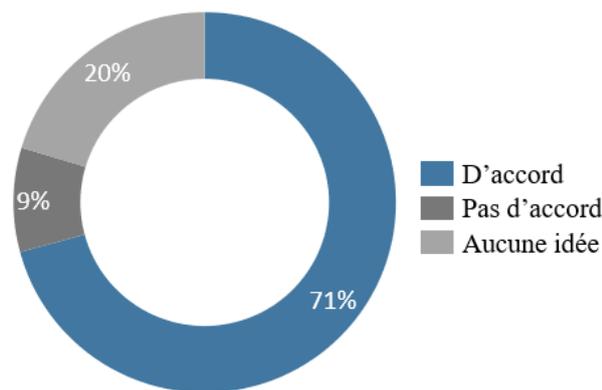
83. Le Bureau de la coordination des activités de développement s'est également révélé déterminant s'agissant d'appuyer les axes de travail dirigés par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable afin de réaliser des gains d'efficience supplémentaires. Le lancement de la stratégie relative aux activités d'appui s'est achevé avant l'échéance de décembre 2021. Les travaux relatifs au partage des locaux des Nations Unies et de services d'appui communs connaissent des difficultés et des

retards. Le nombre de locaux utilisés en partage par les centres d'information des Nations Unies et les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a augmenté, passant de 64 % en 2020 à 68 % en 2021, 71 % des gouvernements des pays de programme notant que l'encadrement des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aide à réduire au minimum les doublons entre entités des Nations Unies, assurant une utilisation rationnelle des ressources (voir les figures XXIV et XXV). Toutefois, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le déploiement du système de partage des locaux des Nations Unies et de services d'appui communs a connu des retards importants. Accélérer les progrès pour augmenter les gains d'efficacité demeure une priorité pour l'avenir.

Figure XXIV

Rôle des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'agissant de réduire les doublons

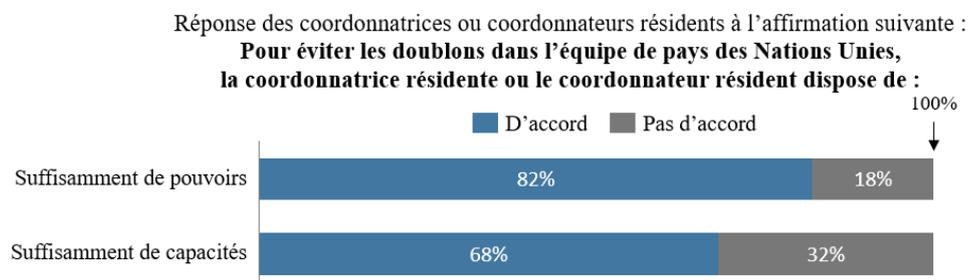
Réponse des gouvernements des pays de programme à l'affirmation suivante :
La coordonnatrice résidente ou le coordinateur résident contribue à réduire les doublons entre organismes des Nations Unies, garantissant ainsi une utilisation rationnelle des ressources



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales.

Figure XXV

Capacités et pouvoirs des coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'agissant de réduire les doublons



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des coordonnatrices ou coordonnateurs résidents par le Département des affaires économiques et sociales.

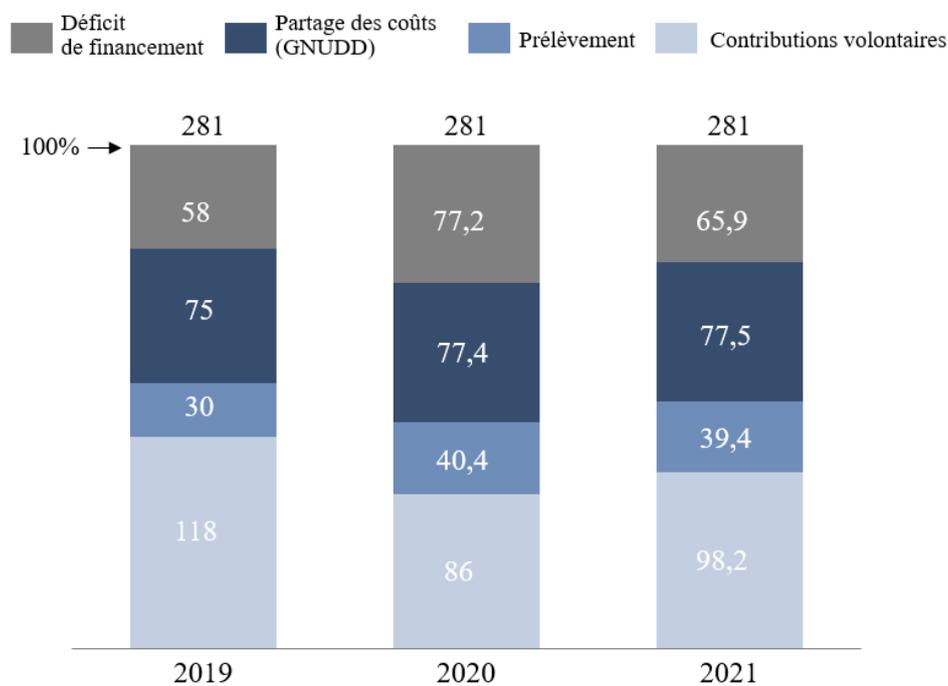
VIII. Financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

84. Les mandats ambitieux du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents établis par les États Membres ne pourront être accomplis sans un financement suffisant, prévisible et durable. Dans le cadre de l'examen dudit système, les États Membres ont à nouveau souligné que le système des coordonnateurs résidents devait disposer d'un financement suffisant, prévisible et durable pour pouvoir apporter à chaque situation une solution cohérente, efficace, efficiente et responsable dictée par les priorités et besoins de chaque pays. Le Secrétaire général avait recommandé d'opter pour des ressources budgétaires entièrement mises en recouvrement afin de garantir une capitalisation complète et la durabilité du financement. Toutefois, les États Membres ont décidé de continuer de financer le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au moyen d'une formule hybride s'appuyant essentiellement sur des contributions volontaires et se sont engagés à dégager tous les ans, à partir du 1^{er} janvier 2022, les fonds nécessaires au financement du système (résolution 76/4 de l'Assemblée générale).

85. Pour autant, les niveaux de financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ne répondent toujours pas aux besoins existants (voir la figure XXVI). En 2021, un montant total de 77,5 millions de dollars a été reçu au titre du partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, toutes les entités ayant acquitté leurs cotisations, et un montant supplémentaire de 39 millions de dollars a été généré par un prélèvement aux fins de la coordination de 1 % sur les ressources préaffectées. Le produit des contributions volontaires s'est élevé à 98 millions de dollars, contre 86 millions de dollars en 2020, ce qui s'est traduit par un total de 215 millions de dollars versé au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées, en légère augmentation par rapport à 2020 (204 millions de dollars). Alors que les économies continuent de subir les effets de la pandémie de COVID-19 et que les budgets de l'aide publique au développement sont toujours mis à rude épreuve, l'augmentation des contributions volontaires est un indicateur important du soutien apporté par les États Membres au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Pourtant, les niveaux de financement sont demeurés très en deçà du budget de 281 millions de dollars, avec un déficit de financement de 66 millions de dollars qui s'explique par une insuffisance de contributions volontaires et un prélèvement de 1 % qui ne permet toujours pas d'obtenir les résultats escomptés.

Figure XXVI
Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents : financements reçus et déficit de financement (2019-2021)

(En millions de dollars des Etats-Unis)



Source : Bureau de la coordination des activités de développement (2022).

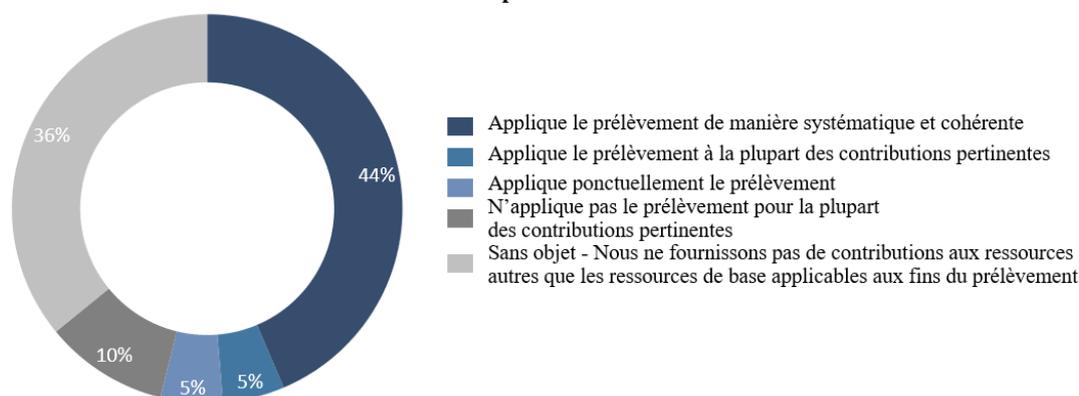
Abréviation : GNUDD = Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

86. La méthode utilisée par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable pour calculer la formule de partage des coûts a été actualisée en 2021 et servira de base aux nouvelles allocations pour 2022 et 2023. L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a rejoint le Groupe en 2022 et contribuera pour la première fois, cette année, à son budget.

87. Les recettes provenant du prélèvement opéré aux fins de la coordination en 2021 sont demeurées *grosso modo* identiques à celles de 2020 mais elles ont été de quelque 10 millions de dollars inférieures aux estimations. Étant donné que 20 % des pays contributeurs éligibles n'appliquent pas le prélèvement dans son intégralité (voir la figure XXVII), il est encore largement possible d'accroître cette source de revenus. Une analyse des contributions au titre du prélèvement pour 2020 et 2021 est en cours ; elle devrait permettre de faire un suivi à ce titre auprès des donateurs et des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable pour faire en sorte que le prélèvement soit intégralement opéré sur toutes les contributions auxquelles il est applicable.

Figure XXVII
Application du prélèvement de 1 %

Réponse des pays contributeurs à la question suivante :
**Dans quelle mesure votre gouvernement applique-t-il le prélèvement de 1 %
aux fins de la coordination aux contributions pertinentes ?**



Source : Enquête réalisée en 2021 auprès des pays contributeurs par le Département des affaires économiques et sociales.

88. L'instabilité financière met en péril les progrès accomplis par le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. L'absence de capitalisation complète à l'actif du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées au cours des trois dernières années a été compensée jusqu'ici par une gestion financière prudente, un échelonnement des recrutements et une réaffectation des ressources économisées du fait du transfert des prestations de services du PNUD au Secrétariat ainsi que des restrictions opérationnelles liées à la pandémie de COVID-19. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents fonctionnant désormais à plein régime, la possibilité d'échelonner les dépenses est considérablement réduite, surtout à mesure que les opérations reviennent à la normale.

89. En dépit d'un effort constant de sensibilisation des États Membres, les progrès initialement accomplis pour diversifier la base de donateurs du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées ont accusé un repli. Seul un nouvel État Membre y a contribué pour la première fois en 2021 et plusieurs États Membres qui ont contribué en 2019 ou 2020 ne l'ont pas fait à nouveau. Au total, 28 États Membres ont versé en 2021 des contributions volontaires au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, dont cinq pays du Groupe des 77. Il s'agit des chiffres les plus bas enregistrés depuis la mise en place du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Il sera essentiel d'infléchir cette tendance pour aligner les engagements en matière de financement sur le soutien sans équivoque que les États Membres ont exprimé dans le cadre de l'examen du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents.

90. Comblé le déficit de financement est une priorité absolue pour 2022 si l'on veut que le système fonctionne de manière optimale. Le Secrétaire général et moi-même ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour répondre à nos attentes collectives à cet égard, et nous continuerons de dialoguer avec les États Membres pour nous assurer que toutes les contributions volontaires qui doivent servir à financer le budget sont bien versées, de manière à renforcer la prévisibilité. Comme les États Membres l'ont demandé, nous continuerons, l'année prochaine, de suivre de près le fonctionnement du modèle de financement, et le Secrétaire général formulera, au besoin, des recommandations à l'attention des États Membres.

IX. Conclusion

91. La nécessité constante de lutter contre les effets de la pandémie de COVID-19, exacerbés par l'instabilité mondiale croissante, rend d'autant plus évidente la valeur du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En l'espace de quatre ans, la transformation envisagée par la réforme du système des Nations Unies pour le développement a pris racine, même si elle doit encore être approfondie dans certains domaines. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, qui dirigent les équipes de pays pour répondre aux besoins urgents de 162 pays et territoires, ainsi que le Bureau de la coordination des activités de développement, ont joué un rôle essentiel dans le déploiement de nouveaux outils visant à optimiser la coordination à l'échelle des Nations Unies, à réunir tous les partenaires pour permettre des effets à grande échelle et à obtenir des résultats cohérents, tangibles et efficaces, notamment grâce aux plans-cadres de coopération. Le nouveau cadre de résultats pluriannuel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents permettra d'évaluer la mesure dans laquelle ce système parvient à fournir aux gouvernements et au système des Nations Unies pour le développement le soutien dont ils ont besoin afin de réaliser leurs ambitions en matière de développement.

92. En 2022, le système des Nations Unies pour le développement, guidé par les responsables du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et dirigé par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans les pays, continuera d'accélérer le soutien apporté pour répondre à la crise de la COVID-19 et assurer le relèvement postpandémie, notamment en faisant progresser l'équité vaccinale et en favorisant un relèvement vert, durable et inclusif. Le système redoublera également d'efforts pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, en adaptant davantage son soutien aux contextes et en affinant sa capacité de mesurer les résultats ; il le fera en ancrant dans les pays et les territoires la vision issue de Notre Programme commun, qui, pour moi, est le souffle qui donne des ailes au système des Nations Unies pour le développement afin qu'il vole à la rescousse des objectifs de développement durable.

93. Je félicite les États Membres pour l'engagement en faveur d'un système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents redynamisé et de la réforme du système des Nations Unies pour le développement au sens large dont ils font montre dans les conseils de direction des entités des Nations Unies et lorsqu'il s'agit d'appuyer la mise en œuvre des programmes dans les pays. Je compte sur un soutien continu pour assurer la mise en œuvre intégrale du cadre de gestion et de responsabilité, présenter une offre pleinement intégrée en matière d'objectifs de développement durable grâce à l'alignement et à la complémentarité des plans-cadres de coopération et des programmes par pays des entités, créer un environnement propice à la poursuite des gains d'efficacité et tenir pleinement la promesse globale incarnée par les réformes. À moins de huit ans de la réalisation des objectifs de développement durable, je compte sur l'engagement renouvelé des États Membres pour approfondir notre action commune, dans l'esprit des réformes.

Annexe I

Vue d'ensemble des ressources du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Tableau 1
Ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	2021 (dépenses effectives)	2022 (estimations)	Changements		2023 (estimations)
			Total	Pourcentage	
A. Direction exécutive et administration	2 752,4	3 667,9	424,7	12,0	4 092,6
B. Programme de travail					
1. Coordination mondiale	15 569,2	16 706,5	(240,1)	(1,0)	16 466,4
2. Coordination régionale	8 620,9	10 361,9	1 079,4	10,0	11 441,3
3. Coordination nationale ^a	166 663,3	238 585,6	9 302,8	4,0	247 888,4
Total partiel (B)	190 853,4	265 654,0	10 142,1	4,0	275 796,1
C. Appui au programme	13 064,2	12 504,5	(1 349,5)	(11,0)	11 155,0
Total^a	206 670,0	281 826,4	9 217,3	3,0	291 043,7

^a Y compris les ressources mobilisées à l'échelle locale.

Tableau 2
Ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2021 (dépenses effectives)	2022 (estimations)	Changements		2023 (estimations)
			Total	Pourcentage	
Postes	135 487,7	177 792,6	(454,6)	(0,3)	177 338,0
Autres objets de dépense	71 182,3	104 033,8	9 671,9	9,3	113 705,7
Total	206 670,0	281 826,4	9 217,3	3,3	291 043,7

Tableau 3
Postes proposés pour 2023, par composante

(Nombre de postes)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Première classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>		
												<i>Agents locaux</i>	<i>Total</i>	
A. Direction exécutive et administration	–	1	1	–	3	4	3	–	12	2	1	–	–	15
B. Programme de travail														
1. Coordination mondiale	–	–	–	2	10	18	13	–	43	–	3	–	–	46
2. Coordination régionale	–	–	5	1	8	13	6	–	33	–	–	–	8	41
3. Coordination nationale	–	4	46	68	91	129	2	–	340	–	–	413	396	1 149
Total partiel (B)	–	4	51	71	109	160	21	–	416	–	3	413	404	1 236
C. Appui au programme	–	–	–	1	3	8	3	–	15	6	1	–	–	22
Total	–	5	52	72	115	172	27	–	443	8	5	413	404	1 273

Le montant total des ressources nécessaires pour 2023 inclut les ressources au titre du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (281,8 millions de dollars) et les ressources mobilisées à l'échelle locale (9,2 millions de dollars). Au titre du fonds, le montant total des ressources nécessaires pour 2023 est maintenu au même niveau que les ressources prévues pour 2022 et comprend le transfert dans le budget, sans incidence sur les coûts, des ressources entre les postes et les autres objets de dépense, tandis que les ressources mobilisées à l'échelle locale sont réparties entre les objets de dépense autres que les postes.

Vue d'ensemble des résultats financiers obtenus en 2021

Tableau 4
Ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>Budget de 2021</i>	<i>2021 (dépenses effectives)</i>	<i>Variation</i>
A. Direction exécutive et administration	2 844,3	2 752,4	91,9
B. Programme de travail			
1. Coordination mondiale	14 453,8	15 569,2	(1 115,4)
2. Coordination régionale	9 504,1	8 620,9	883,2
3. Coordination nationale	243 318,0	166 663,3	76 654,7
Total partiel (B)	267 275,9	190 853,4	76 422,5
C. Appui au programme	11 706,2	13 064,2	(1 358,0)
Total	281 826,4	206 670,0	75 156,4

Tableau 5
Ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Budget de 2021 (dépenses effectives)</i>	<i>2021</i>	<i>Variation</i>
Postes	164 321,1	135 487,7	28 833,4
Autres objets de dépense	117 505,3	71 182,3	46 323,0
Total	281 826,4	206 670,0	75 156,4

Annexe II

Cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Le cadre de résultats pluriannuel ci-dessous est présenté en application de la résolution 76/4 de l'Assemblée générale. Les années de référence varient en fonction des données qui étaient disponibles au moment de la réforme du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents opérée en 2019 ou après celle-ci. Les cibles sont fixées jusqu'en 2025, conformément au cycle actuel de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Objectif 1

Encadrement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Réalisation 1.1. L'encadrement renforcé du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aux niveaux national, régional et mondial augmente l'efficacité du soutien apporté par les Nations Unies à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Programme 2030

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
1.1.1 Des coordonnatrices et coordonnateurs résidents efficaces dans toute leur diversité, ayant un profil et des compétences adaptés aux besoins des pays	Pourcentage de coordonnateurs résidents :		
	<ul style="list-style-type: none"> • originaires de pays de programme • qui sont des femmes 	46 % 50 % (2019)	55 % 50 %
	Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui considèrent que la coordonnatrice ou le coordonnateur résident a le profil et les compétences adéquats pour soutenir le développement de leur pays	78 % (2019)	[95 %/ 100 %]
	Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui considèrent que la coordonnatrice ou le coordonnateur résident a fait montre d'une capacité accrue de servir de point de contact facilitant l'accès aux prestations proposées par les Nations Unies	80 % (2021)	95 %
	Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui considèrent que la coordonnatrice ou le coordonnateur résident pilote efficacement l'appui stratégique aux plans et priorités nationaux fourni par l'équipe de pays des Nations Unies (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »), dans les :	(2019)	75 %
	<ul style="list-style-type: none"> • Pays les moins avancés • Pays en développement sans littoral • Petits États insulaires en développement • Pays à revenu intermédiaire 	86 % 77 % 70 % 80 %	90 % 90 % 90 % 90 %

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	
1.1.2	Des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents dotés de capacités permettant effectivement d'appuyer les efforts et l'impact dans le pays du système des Nations Unies pour le développement	<p>Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents dont les effectifs d'administrateurs permanents sont au complet</p> <p>Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que le soutien aux réseaux de partage des connaissances est de qualité « élevée » ou « très élevée »</p> <p>Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui jugent le soutien des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents « très efficace » ou « assez efficace » dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification stratégique • Transformation économique • Communication des données et des résultats • Communication et plaidoyer • Partenariats et mobilisation des ressources 	<p>77 % (2021)</p> <p>49 % (2020)</p> <p>(2021)</p> <p>90 %</p> <p>66 %</p> <p>84 %</p> <p>87 %</p> <p>71 %</p>	<p>90 %</p> <p>75 %</p>
1.1.3	Cadre de gestion et de responsabilité mis en œuvre	<p>Pourcentage de gouvernements des pays de programme et d'équipes de pays des Nations Unies qui considèrent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents font preuve d'impartialité vis-à-vis des entités des Nations Unies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernements des pays de programme • Équipes de pays des Nations Unies <p>Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et d'équipes de pays des Nations Unies qui estiment que la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilité s'est améliorée l'année dernière (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord ») :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonnatrices et coordonnateurs résidents • Équipes de pays des Nations Unies 	<p>31 % (2019)</p> <p>s.o. (nouveau)</p> <p>87 % (2021)</p> <p>s.o. (nouveau)</p>	<p>75 %</p> <p>À déterminer en fonction du niveau de référence</p> <p>90 %</p>
1.1.4	Services d'appui efficaces fournis par le Bureau de la coordination des activités de développement au système des Nations Unies pour le développement	<p>Pourcentage de membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui estiment que le Bureau de la coordination des activités de développement a soutenu efficacement l'engagement de l'entité auprès du Groupe (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)</p> <p>Pourcentage de membres pertinents du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui déclarent remplir le tableau de bord de la réforme et le transmettre à leur organe directeur chaque année</p>	<p>86 % (2021)</p> <p>s.o. (nouveau)</p>	<p>100 %</p> <p>100 %</p>

Réalisation 1.2. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorise à l'égard des pays et des États Membres une culture de la responsabilité et de la transparence concernant les résultats en matière de développement

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
1.2.1	Visibilité et transparence des résultats obtenus à l'échelle du système	Pourcentage de plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération publiés sur le portail de données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable	66 % (2021) 90 %
		Pourcentage de rapports annuels des Nations Unies sur les résultats par pays établis et disponibles	64 % (2019) 100 %
		Pourcentage de membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable demandant aux bureaux de pays d'utiliser UN-Info pour contribuer à l'établissement des plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération	55 % (2021) 90 %
1.2.2	Action commune de sensibilisation et de communication effective	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dont la stratégie de communication est alignée sur le Plan-cadre de coopération	81 % (2019) 85 %

Objectif 2 Accords et partenariats destinés à apporter des solutions politiques et financières pour les objectifs de développement durable

Réalisation 2.1. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents rassemble des actifs mondiaux, régionaux et nationaux pour permettre une politique et une programmation intégrées et de haute qualité afin d'éliminer la pauvreté et de trouver des solutions pour les objectifs de développement durable

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
2.1.1	Renforcement des capacités pour une analyse de haute qualité des objectifs de développement durable et des solutions de programmation adaptées	Pourcentage de bilans communs de pays mis à jour au cours de l'année écoulée	80 % (2021) 95 %
		Nombre moyen d'entités du système des Nations Unies pour le développement signataires de plans-cadres de coopération :	(2021)
		• Entités ayant une présence non physique	5,6
		• Institutions spécialisées	5,2 7
		Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui estiment que le Plan-cadre de coopération est étroitement aligné sur les besoins et priorités de développement au niveau national	92 % (2019) 95 %

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
	Pourcentage de gouvernements des pays de programme qui considèrent que la configuration de la présence des Nations Unies est bien adaptée pour répondre à leurs besoins et à leurs enjeux	86 % (2019)	90 %
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui prennent part à des initiatives transfrontalières par le biais du Plan-cadre de coopération/PNUAD	57 % (2021)	67 %
2.1.2 Appui apporté à l'échelle du système pour ne laisser personne de côté	Pourcentage de programmes communs dans les équipes de pays des Nations Unies portant tout particulièrement sur les secteurs ou thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Égalité des genres • Inclusion du handicap • Droits humains • Ne laisser personne de côté 	18 % 5 % 13 % 15 %	28 % 15 % 23 % 25 %
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui ont aidé le gouvernement à intégrer les droits humains dans les politiques et programmes de développement nationaux au cours de l'année écoulée	84 % (2020)	100 %
2.1.3 Des solutions innovantes et fondées sur des données	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui conseillent le gouvernement sur l'utilisation des nouvelles technologies et de solutions innovantes pour atteindre les objectifs de développement durable	68 % (2020)	85 %
<i>Réalisation 2.2. Le système de coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorise les partenariats stratégiques pour permettre d'apporter un soutien intégré au financement durable et prévisible des objectifs de développement durable</i>			
<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
2.2.1 Renforcement des partenariats pour la mise en œuvre et le financement des objectifs de développement durable à tous les niveaux	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui comptent parmi leurs membres des représentantes et représentants d'institutions financières internationales telles que : <ul style="list-style-type: none"> • Banque mondiale • FMI 	(2021) 44 % 21 %	60 % 40 %
	Pourcentage de gouvernements de pays de programme déclarant que l'équipe de pays des Nations Unies collabore de manière significative avec le secteur privé (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	60 % (2019)	80 %
2.2.2 Renforcement des capacités nationales de financement des	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies ayant apporté un soutien aux gouvernements qui ont demandé que soit mise au point et exécutée une stratégie nationale de financement des objectifs de développement durable	79 % (2021)	90 %

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
objectifs de développement durable	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies disposant d'un plan-cadre de coopération et ayant établi un cadre de financement	18 % (2020)	90 %

Réalisation 2.3. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents renforce la collaboration entre les piliers de l'action des Nations Unies pour une meilleure intégration et un meilleur impact des programmes afin de renforcer la prévention et les solutions durables aux fins du Programme 2030

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
2.3.1 Renforcement des synergies entre activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix	Pourcentage de gouvernements de pays de programme (comptant une coordonnatrice ou un coordonnateur résident polyvalent) qui considèrent que la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident a renforcé sa capacité de servir de point de contact facilitant l'accès aux prestations proposées par l'ONU et à ses spécialistes à travers le système des Nations Unies	62 % (2019)	80 %
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dans les missions ayant mis en place une structure ou un mécanisme conjoint mission-équipe de pays des Nations Unies	56 % (2021)	80 %
	Nombre de plans-cadres de coopération et de plans de réponse humanitaire comportant des réalisations collectives	7 (2021)	15

Réalisation 2.4. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents suscite la confiance et encourage l'inclusion de toutes les parties prenantes du développement dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
2.4.1 Dialogues conjoints avec les gouvernements devant permettre de définir les priorités et d'assurer l'efficacité de l'intervention des Nations Unies	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dotées d'un comité directeur conjoint national-onusien qui s'est réuni au moins une fois au cours des 12 derniers mois	64 % (2020)	75 %
2.4.2 Consultations inclusives et boucles de rétroaction avec d'autres partenaires de développement	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui ont consulté les parties prenantes suivantes lors de la conception du Plan-cadre de coopération : <ul style="list-style-type: none"> • Société civile • Secteur privé 	88 % (2020) 49 % (2020)	95 % 70 %

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Universités • Partenaires de développement (donateurs bilatéraux et multilatéraux) • Femmes et filles • Jeunes • Personnes en situation de handicap • Peuples autochtones 	42 % (2020) 77 % (2020) 50 % (2021) 17 % (2019) 13 % (2021) 5 % (2021)	70 % 85 % 85 % 50 % 50 % 30 %

Objetif 3

Gestion du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Réalisation 3.1. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents garantit la responsabilité et la transparence concernant les ressources par une gestion et un contrôle rigoureux

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	
3.1.1	Renforcement de la mobilisation des ressources pour garantir une base de financement durable <ul style="list-style-type: none"> • Contributions volontaires • Prélèvement de 1 % • Partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable 	Financement total mobilisé pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (par an)	223 millions de dollars (par an) (2019)	281 millions de dollars (par an) (2019)
	Nombre d'États Membres contribuant au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées (par an)	34 (2019)	55	
	Nombre d'États Membres qui se sont engagés à verser des contributions pluriannuelles au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	10 (2019)	30	
3.1.2	Gestion efficace et axée sur les résultats du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées	Pourcentage du taux d'utilisation annuel du fonds	78 % (2019)	90 %
	Trésorerie en fin d'année	15 % des réserves budgétaires (2021)	15 % des réserves budgétaires	
3.1.3	Planification et gouvernance responsables de la gestion	Pourcentage des recommandations issues des audits et des évaluations qui sont appliquées dans les délais fixés	32 % (2021)	70 %

Réalisation 3.2. Les opérations du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents demeurent souples et adaptées à l'objectif visé

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
3.2.1 Services de qualité fournis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et à leurs bureaux	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que l'appui apporté au quotidien par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement aux opérations des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ou de leurs bureaux est « bon » ou « adéquat »	92 % (2021)	95 %
3.2.2 Un environnement plus favorable au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui estiment que l'appui administratif ou opérationnel fourni par l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement au Siège est « bon » ou « adéquat »	80 % (2021)	95 %
	Nombre de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui ont conclu un accord avec le pays hôte	90 % (2021)	138
	Nombre de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents tenant à jour un plan de continuité des opérations	130 (2020)	131
3.2.3 Une gestion efficace des ressources humaines qui répond aux besoins du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Pourcentage de recrutements normaux effectués dans les délais prévus	70 % (2021)	95 %
<i>Réalisation 3.3. Des modalités communes à l'échelle des Nations Unies sont facilitées pour favoriser la souplesse des opérations et l'obtention de gains d'efficacité dans tout le système des Nations Unies</i>			
<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
3.3.1 Ressources économisées grâce aux gains d'efficacité réalisés à l'échelle du système	Économies réalisées grâce aux initiatives de réforme entreprises à l'échelle du système et au niveau des différentes entités (total)	194 millions de dollars (2021)	310 millions de dollars
3.3.2 Mise en œuvre et suivi des stratégies relatives aux activités d'appui	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui rendent compte de la mise en œuvre des stratégies relatives aux activités d'appui dans le cadre de l'examen annuel	s.o. (nouveau)	100 %
3.3.3 Services de soutien fournis à l'échelle nationale en partage	Nombre de services de soutien fournis en partage qui ont été mis en place	4 (2019)	50

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
avec des services offerts au niveau local			
3.3.4 Locaux regroupés dans un système de partage des locaux, de manière efficace et rentable	Pourcentage de locaux des Nations Unies qui sont utilisés en partage	22 % (2021)	50 %
<i>Réalisation 3.4. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents assure une mise en œuvre efficace des stratégies de gestion et des plans d'action à l'échelle du Secrétariat de l'ONU</i>			
<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>
3.4.1 Respect des engagements du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en matière de parité des genres, d'autonomisation des femmes et d'égalité des chances	Pourcentage de femmes parmi les administrateurs recrutés sur le plan international du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	50 % (2020)	50 %
3.4.2 Suivi et communication efficaces de la politique du Secrétaire général en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et de lutte contre ce phénomène	Nombre de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui ont mis en place des plans d'action relatifs à la politique du Secrétaire général en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et de lutte contre ce phénomène	91 % (2019)	100 %
3.4.3 Mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap	Pourcentage d'indicateurs de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap dans le cadre desquels le Bureau de la coordination des activités de développement satisfait aux attentes ou les dépasse	58 % (2021)	75 %